

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
Université de TISSEMSILT  
AHMED BEN YAHIA EL WANCHARISSI

Faculté des Lettres et des Langues  
Département des lettres et langue française



## **Mémoire de Master**

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Lettres et langue française**

**Spécialité : Didactique des langues étrangères**

## **Thème**

***« Les difficultés de l'apprentissage de la prononciation en  
FLE chez les apprenants algériens au cycle primaire :  
cas de la 5<sup>ème</sup> année primaire à Tissemsilt »***

**Présenté par** : RABEH Djamel

**Encadré par** : TOUADI Cherif

**Promotion : JUIN 2021**

### **Jury de soutenance :**

Président : M.TOUADI Cherif « MAB »

Université de Tissemsilt

Examinatrice 1 : Mme. BENS Aid Ourida « MAA »

Université de Tissemsilt

Examinatrice 2 : Mme. BRAHIM Karima « MAB »

Université de Tissemsilt

## Remerciements :

*Je tiens d'abord à remercier Dieu le plus puissant qui m'a donné la volonté, le courage, et m'a porté l'aide pour la réalisation de ce modeste travail de recherche.*

*Je tiens à remercier mon encadreur de recherche Monsieur TOUADI Cherif qui a accepté de suivre ce travail. Je lui remercie également pour ses conseils précieux et son encouragement.*

*J'adresse aussi mes remerciements sincères à ma famille, ainsi à tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin.*

## Dédicace

A decorative scroll with a blue water droplet pattern. The scroll is oriented horizontally and has a vertical strip on the left side that is rolled up at the top and bottom. The text is centered within the scroll.

*A celle qui ne lira jamais ces mots.*

# Sommaire

Introduction générale : .....	2
Chapitre I : Enseignement du FLE en Algérie .....	6
Introduction partielle : .....	7
1 Repère historique : le français dans la période coloniale : .....	7
1.1 L'introduction du français en Algérie .....	7
1.2 Du statut de la langue française dans la période coloniale .....	8
1.3. L'enseignement du français dans la période coloniale.....	8
2 La langue française au lendemain de l'indépendance : .....	11
2.1 Le maintien à l'héritage colonial .....	12
2.2 Le processus d'arabisation.....	13
2.3 L'enseignement du français comme langue étrangère .....	15
3 La réforme éducative de 2003 .....	17
3.1 Nouvelles approches de l'enseignement du FLE .....	17
3.2 L'enjeux de la réforme : la compétence en communication .....	21
3.3 La place des compétences orales .....	22
Conclusion partielle : .....	27
Chapitre II : La prononciation dans l'enseignement du FLE .....	28
1. Introduction partielle II:.....	29
1.1. Notions définitives.....	29
1.2. La compréhension orale .....	31
1.3. L'expression orale .....	34
1.4. les composantes de la compétence orale .....	35
2. La prononciation en FLE .....	36
2.1. Qu'est-ce que la prononciation .....	36
2.2. Les spécificités de la prononciation en FLE .....	37
2.3. De l'influence de la langue maternelle .....	38

3. L'enseignement de la prononciation en FLE.....	41
3.1. Des objectifs de l'enseignement de la prononciation .....	41
3.2. La prononciation dans les pratiques de classe : quelle activité préconiser .....	44
3.3. faire face aux habitudes langagières de l'apprenant.....	48
3.4. les sons et les phonèmes difficiles à prononcer .....	49
Conclusion partielle II : .....	52
Chapitre III : analyse et description des résultats .....	54
Introduction partielle III :.....	54
.1. Description de l'école .....	54
.2. Présentation de l'échantillon .....	55
.3. Enregistrement comme instrument de l'enquête n°1 .....	55
.3.1. Enregistrement n°1 : .....	55
3.2. Enregistrement n°2 : .....	56
4. Présentation des résultats .....	57
5. Analyse et discussion .....	61
.6. Questionnaire comme instrument de l'enquête n°2 .....	63
6.1. Questionnaire des enseignants .....	63
Conclusion partielle III:.....	74
Conclusion générale .....	76
Bibliographie .....	79
liste des figures et Tableaux .....	82
Annexes .....	84

# *Introduction générale*

### ***Introduction générale***

Dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en Didactique des Langues Etrangères, notre recherche s'intitule « Les difficultés de l'apprentissage de la prononciation en FLE chez les apprenants algériens au cycle primaire : cas de la 5<sup>ème</sup> année primaire à Tissemsilt ». Elle s'inscrit dans une perspective didactique et plus précisément dans la didactique de l'oral.

L'acquisition d'une langue étrangère à l'école algérienne dans tous ses périodes fondamentales, du primaire jusqu'au lycée, œuvre à développer chez les apprenants des compétences écrites et orales, car l'objectif de l'enseignement d'une langue vise la formation des apprenants à communiquer dans des situations réelles.

Pour former un apprenant et en lui installer une compétence de communication à l'oral en langue étrangère, il serait important de se focaliser sur la prononciation des différents sons spécifique à la langue cible afin de pouvoir produire oralement, lors de sa prise de parole, des énoncés compréhensibles. En effet, la prononciation a une importance, non seulement lors de la production, mais aussi elle facilite la compréhension.

L'enseignement de l'oral débute des les premières années de l'apprentissage d'une langue étrangère. Les enseignants sont appelés donc à se focaliser sur l'installation d'une compétence en prononciation.

Cependant, en Algérie, l'enseignement/apprentissage de l'oral en français langue étrangère (FLE) recèle plusieurs problématiques, liées, d'une part, aux pratiques, aux méthodologies et aux approches appliquées dans l'enseignement de cette compétence ; et, d'autres part, aux spécificités phonétiques de la langue française qui ne ressemblent pas celles des langues maternelles des apprenants (arabe dialectal ou berbère). Pour ces raisons, les enseignants de FLE doivent aider leurs apprenants à acquérir de nouvelles habitudes langagières en se détachant de celles qu'ils ont acquises dans leurs langues maternelles, c'est-à-dire de changer leurs habitudes langagières en installant dans leur appareil phonatoire d'autres compétences à produire des sons qui n'appartiennent pas à leurs langues maternelles.

### **Motivations de recherche**

Nous allons faire cette recherche de travail avec une patience car

- Nous avons vu que les enseignants disent que les apprenants prononcent mal.
- On constate que les élèves ne peuvent pas prononcer les sons de la langue française.
- Nous remarquons que les élèves trouvent des difficultés en s'exprimant et en lisant en français.
- Nous faisons cette tentative de travail de recherche en essayant de savoir si la prononciation influence sur l'enseignement/apprentissage d'une langue.

Plusieurs raisons nous ont motivés dans le choix de ce sujet de recherche :

Le choix de ce sujet est très impressionnant par rapport à notre expérience, pendant le stage, nous avons constaté que la majorité de nos élèves en 5AP a des obstacles à la prononciation. Alors, nous décidons de faire une petite recherche en trouvant des stratégies concrètes, en résolvant le problème de la prononciation

### **Problématique de recherche**

#### **Questions de recherche**

La problématique de notre recherche s'articule autour du questionnement suivant :

- Quelle serait la place de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie ?
- Les apprenants de 5<sup>ème</sup> année primaire à Tissemsilt auraient-ils des problèmes de prononciation en FLE ?
- Quelles sont leurs difficultés et quelles en sont leurs origines ?
- Les langues maternelles des apprenants pourraient-elle être l'une des raisons des difficultés de prononciation en FLE ?
- Les pratiques enseignantes ainsi que les approches appliquées dans l'enseignement de l'oral pourraient-elles constituer des obstacles devant l'acquisition des compétences orales et particulièrement la compétence de prononciation en FLE ?

#### **Les hypothèses**

Pour orienter notre recherche, notre problématique impose la formulation des hypothèses suivantes :

- La langue française, de part ses spécificités phonétiques contient des voyelles et des n'appartenant pas aux langues maternelles des apprenants. Nous supposons que les langues maternelles des apprenants influenceraient négativement le processus de l'acquisition d'une compétence de prononciation en FLE ?
- Nous postulons également que les approches et les méthodologies de l'enseignement de l'oral en FLE, appliquées après la réforme éducative de 2003, pourraient être inadéquates au contexte des apprenants algériens.

### **Objectifs de la recherche**

À travers notre recherche nous visons à montrer l'importance de se focaliser davantage sur le développement des compétences phonétiques en FLE chez les apprenants du cycle primaire, vivant dans un contexte où le plurilinguisme est l'une de ses spécificités. Ainsi, nous essayons de déceler les difficultés que rencontrent ces apprenants au niveau de la prononciation afin de suggérer des pistes de remédiation susceptibles d'être efficaces pour développer les compétences orales chez les apprenants. la prononciation pourrait-elle développer la compétence de l'oral chez l'apprenant.

### **Cadre méthodologique**

Afin de répondre à notre problématique, nous allons d'abord procéder aux techniques d'observations de la classe et d'entretien semi-directifs avec les enseignants du cycle primaire à Tissemsislt.

#### **1. Les observations de classe**

Nous allons nous intéresser durant nos observations aux énoncés produits par les apprenants durant leurs différentes interventions orales. Nous allons ensuite déceler les difficultés de prononciation des apprenants et essayer de déduire leurs causes et origines, notamment les difficultés liées aux différents sons et voyelles spécifiques à la langue française.

#### **2. L'entretien semi-directif**

Nous allons soumettre les enseignants de FLE au cycle primaire à Tissemsilt à un entretien semi-directif dans lequel nous allons essayer de comprendre et déceler les différentes démarches mises en œuvre dans l'enseignement de l'oral et de la prononciation en FLE.

En effet, notre mémoire sera scindé en deux parties. La première partie sera consacrée à l'étude théorique de la recherche et contiendra deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous aborderons de façon générale l'enseignement du FLE en Algérie dans le cadre de la réforme éducative de 2003, notamment l'enseignement des compétences orales et particulièrement la compétence de prononciation. Dans le deuxième chapitre, nous allons nous intéresser aux différentes approches devant être appliquées dans l'enseignement de la compétence de prononciation en FLE dans un contexte plurilingue. Quant à la deuxième partie de notre mémoire, elle comportera deux chapitres.

Le premier chapitre s'intéressera à la méthodologie employée pour répondre à notre questionnement et à la description de l'échantillon concerné par la présente recherche. Dans le deuxième chapitre, nous allons présenter les résultats de la recherche et leur analyse.

# *Chapitre I :*

## *Enseignement du FLE en Algérie*

### ***Introduction partielle***

Le français est une langue étrangère qui a été imposé pendant la période coloniale, c'est pour cela nous allons faire dans notre travail de recherche une tentative où nous jetons un coup d'œil sur français comme une langue étrangère et son statut en Algérie et puis, nous montrons la place de l'enseignement dans la période coloniale.

Dans ce premier chapitre, nous soulignons le statut de la langue française pendant l'indépendance en mentionnant les traces de la colonisation en glissant également vers le processus d'arabisation où nous montrons la valeur de la langue arabe en faisant une comparaison entre les deux langues (français/arabe) et l'attachement des algériens par leur culture et notamment leur langue maternelle en utilisant aussi les différents dialectes.

Nous mentionnons également dans notre premier chapitre l'importance de la réforme 2003 et ses influences sur l'enseignement du FLE en passant par les nouvelles approches d'enseignement du FLE en précisant l'approche par compétences et ses influences dans le domaine de l'enseignement/apprentissages. De plus, nous soulignons les enjeux de cette réforme sur la compétence communicationnelle et la place de compétence orale dans l'enseignement du FLE.

## **1 Repère historique : le français dans la période coloniale**

### **1.1 L'introduction du français en Algérie**

L'Algérie a été colonisé par la France depuis 1830 jusqu'à 1962. Durant cette période, la France a voulu abolir l'identité algérienne en inculquant leur culture et notamment leur langue au milieu social algérien. Néanmoins le Peuple algérien, à cette époque, a refusé la colonisation en revendiquant sa liberté pour récupérer sa souveraineté.

La colonisation de l'Algérie a introduit la langue française dans le système éducatif algérien. Cette langue a dominé les administrations et notamment les écoles, en obligeant les algériens à apprendre et utiliser la langue en les empêchant d'étudier la langue maternelle celle de l'arabe.

Aujourd'hui, la langue française possède une grande place dans l'environnement sociolinguistique algérienne, car elle est la langue plus utilisée et dominante. Ainsi, le

français a une grande utilité en Algérie vu le rôle qu'il joue dans le domaine de l'économie et l'éducation.

## **1.2 Du statut de la langue française dans la période coloniale**

Le gouvernement français a commencé à installer sa culture en inculquant sa langue française comme une langue officielle en Algérie.

L'Algérie devient un département français car cette langue a connu une grande augmentation au niveau des administrations et notamment dans la sociolinguistique algérienne. Le gouvernement français introduit le français dans les institutions étatiques en émergeant l'identité algérienne et en commençant par l'effacement de la langue arabe au milieu social et notamment les écoles algériennes. D'autre part, pendant cette époque les populations autochtones étaient contre la culture française et surtout l'apprentissage la langue française, car ils la langue française est une langue étrangère qui n'a pas de place et aucune valeur dans la société algérienne. Durant la période (1883 -1922) les autochtones sont très attachés par la culture arabo-musulmane en voulant protéger leur langue maternelle et leur arabisation. Malgré toutes les tentatives qu'ils fassent en gardant leur langue maternelle celle de l'arabe (la langue du Coran) mais, le gouvernement français inculque le français comme une langue officielle en appliquant les règles, les méthodes et même les programmes français en Algérie afin de développer et augmenter le système éducatif français avec des bases coloniales.<sup>1</sup>

Le système éducatif colonial oblige l'enseignement de la langue française dans les écoles algériennes où cette dernière a été propagée dans la sociolinguistique algérienne avec une infrastructure coloniale.<sup>2</sup>

## **1.3. L'enseignement du français dans la période coloniale**

L'éducation est le pilier du développement pour progresser dans tous les domaines. En parlant de l'enseignement, nous n'avons pas hésité de jeter un coup d'œil sur l'enseignement du français dans la période coloniale.

---

<sup>1</sup> COLONNA, FANNY « *Instituteurs algériens : 1883-1939*. Vol. 36. Les Presses de Sciences Po, 1975. »

<sup>2</sup> QUEFFELEC, AMBROISE. « *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur, 2002 ».

En s'appuyant sur les propos des deux grands chercheurs, historiens (Hassan REMAOU et Gilles MANCERON)<sup>1</sup> et leurs avis concernant l'enseignement en Algérie durant la période coloniale, nous constatons que l'enseignement est passé par une division de deux parties en 1870 en Algérie.

L'enseignement primaire des européens (section A) et l'enseignement primaire des indigènes (section B) où il y avait une domination de programmes et méthodes métropolitains aux besoins particuliers des milieux musulmans. Ainsi, il y avait une inégalité qui se manifeste à travers le pourcentage de la scolarisation des enfants musulmans qui ne dépasse pas 2% alors que celle des enfants européens dépasse les 84% (effectifs des élèves de statuts musulmans inscrits à l'école primaire en Algérie entre 1882 et 1961 (Aïssa KADRI).

Le recul de la scolarisation des musulmans et la faiblesse des chiffres sont dus à deux causes principales. La première, celle de l'hostilité des élus européens à l'enseignement des indigènes ; la deuxième est liée à la résidence passive des musulmans. C'est-à-dire, il existe une haine remarquable pendant la période coloniale de la part des européens envers les indigènes en leur émergeant leur identité et leur la langue maternelle. Nous ajoutons que l'état colonial ne donne pas de droit aux indigènes pour apprendre leur langue maternelle en leur interdisant de pratiquer l'enseignement du français pendant cette période. De plus, les français veulent installer les méthodes, les programmes français dans la sociolinguistique algérienne où les indigènes trouvent ses difficultés en protégeant leur culture et notamment leur langue maternelle durant cette époque.

En sortant de la deuxième guerre mondiale, l'enseignement commence à voir la lumière avec la mise en vigueur du décret du 1944 qui augmentait le rythme pour que la scolarisation des musulmans au primaire devienne obligatoire à tous les enfants sans exception, sans distinction au niveau de toutes les écoles du pays.

En renforçant par le décret du 15 mars 1949 de MHAND LACHANI Saïd né le 15 mai à Ait-HALLI dans l'actuelle commune D'IRDJEM en haute Kabylie, et décédé le 25 mai 1985 à Alger, il est instituteur et militant politique et syndical algérien.

---

<sup>1</sup> SYROS « *D'une rive à l'autre : la guerre d'Algérie, de la mémoire à l'histoire*, , 1993 »

Ce décret fondé par ce chercheur en luttant contre les actions coloniales en rendant à l'enseignement algérien sa place qu'il mérite et ajoutant que ce décret contient également la suppression de l'enseignement spécial aux français-musulmans d'Algérie, en fixant les diverses étapes de la fusion définitive des différents types d'enseignement Algérie. Et puis, avec l'arrivée de Germaine TILLION, en Algérie, il commence à fonder les centres sociaux éducatif qui permettent à généraliser l'enseignement, en accueillant le décret du septembre 1958 qui déclare la scolarisation massive des algériens.

Pendant la période coloniale les algériens ont une infrastructure religieuse en apprenant la langue arabe dans les zaouïas et les mosquées en récitant le Coran. En 1830, avec l'arrivée du système éducatif français a changé le climat social, éducatif, linguistique en inculquant la langue française dans la société algérienne. L'implantation des écoles françaises en Algérie et puis, la fixation des structures de l'enseignement français en dévalorisant l'aspect culturel algérien.

GRANDGUILLAUME souligne dans ses propos : « *français a confisqué toutes ces fondations sous le prétexte qu'il en prenait la succession, ce qu'il ne fit pas évidemment ; c'est ainsi que toute cette structure s'est effondrée, avec tout ce qu'elle signifiait, non seulement comme transmission spirituelle de la religion, mais aussi comme structure culturelle et repère identitaire* »

C'est-à-dire, L'Algérie possède une force religieuse et avec ses structures religieuses peuvent avoir un véritable programme d'alphabétisation mené au sein des différentes tâches sociales, notamment la jeunesse. Environ 40 % des enfants algériens savaient lire et écrire la langue arabe avant l'implantation. Le système colonial a créé l'idéologie d'effacer l'identité algérienne en changeant la personnalité algérienne par les principes franco-colonial en inculquant l'enseignement de la langue française en Algérie.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> CHIBANE Rachid « *Langues et francisation de l'Algérie à l'époque coloniale : quel rôle pour l'institution scolaire coloniale ?* » Centre universitaire de Tindouf / Algérie.

## 2 La langue française au lendemain de l'indépendance

Après l'indépendance, l'Algérie a reconnu plusieurs changements et notamment sur le plan linguistique où la langue maternelle a été s'imposée par l'état comme une langue nationale et officielle en rendant sa place qu'elle mérite.

Après plusieurs politiques, la nouvelle réforme considère que la langue maternelle (arabe) doit être généralisée dans tous les plans en arabisant le système éducatif où la langue française a reconnu un recule dans la société algérienne. De plus, la langue française est réduite dans les écoles algériennes en réduisant également le volume horaire de 15 heures par semaine en 11 par semaine dans le cycle primaire pendant les trois premières années. Et puis, neuf (9) heures par semaine au cycle moyen. Cette nouvelle réforme contient une grande valorisation à la langue maternelle en faisant un appel à revivre l'identité algérienne à travers l'utilisation de l'arabe dans le milieu social algérien<sup>1</sup>.

Nous constatons aussi, la présence de la langue arabe au lendemain de l'indépendance à partir le discours du président Ahmed BEN BALA en 1963 où il déclare que : « *nous sommes des musulmans, des arabes, des arabes, dix millions d'Arabes [... ..] il n'y d'avenir dans ce pays que dans l'arabisme* »<sup>2</sup>

Nous saisissons que la déclaration du monsieur président Ahmed BEN BALLA justifie que l'état inculque l'arabe dans la sociolinguistique algérienne et en la considérant comme une partie qui représente l'identité algérienne. De plus nous saisissons que Ahmed BEN BALLA mentionne son opinion en négligeant la langue française. En outre, le président motionne que le système d'arabisation est obligatoire dans tout les domaines en privilégiant la place de l'arbre dans société.

Selon ACHOUCHE, M souligne que « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de*

---

<sup>2</sup> ZENATI, Jamal « *L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété* ». *Mots. Les langages du politique*, n° 74 (1 mars 2004): 137-45.

*là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »<sup>1</sup>*

En s'appuyant sur la vision d'ACHOUCHE. M que la langue française possède une place importante malgré les déclarations du président BEN BELLA et la polémique d'arabisation car la langue française est considérée comme une langue importante et elle n'est plus comme une langue étrangère. Nous avons constaté cette importance selon ACHOUCHE. M à partir l'utilisation du français dans les différents domaines en Algérie. La langue française domine dans le milieu algérien en la voyant dans le système éducatif et notamment administratif.

## **2.1 Le maintien à l'héritage colonial**

Une langue durée de colonisation par la France et des traces coloniales étaient présentes dans l'environnement algérien, nous constatons cet héritage colonial à partir de l'utilisation de la langue française comme une langue dominante en Algérie.

Afin d'illustrer le maintien à la langue française, héritage colonial dans le paysage sociolinguistique algérienne, nous proposons quelques exemples :

Les enseignes des magasins : cafétérias, boulangeries, imprimeries, papeteries, vente en gros, coiffeurs, etc. ;

Les noms des rues : Saint-Jean, Saint Cloud, Gambetta, le Square, la Corniche, la Place Polygone ;

Les panneaux publicitaires : IFRI, l'eau, la vie. DIXAN, plus de savon pour plus d'efficacité.

En outre, le recours à la langue française dans le paysage sociolinguistique algérienne identifie, selon ASLAH-RAHEL Safia, trois types de francophonies :

Les vrais francophones : ce sont les personnes qui parlent le français dans la vie de tous les jours et qui communiquent en français avec leur entourage.

---

<sup>1</sup> ACHOUCHE, M. « *La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration.* » Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981.

Les francophones occasionnels : ce sont des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) mais dans cette catégorie, il y a un usage alternatif du français et de l'arabe (dialectal).

Les francophones passifs : ce sont les locuteurs qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.<sup>1</sup>

Nul ne peut nier la présence de la langue française dans tous les domaines. De plus, elle possède un statut privilégié en l'enseignant dans les écoles algériennes.

## **2.2 Le processus d'arabisation**

En s'appuyant sur la déclaration du président A. BENBALA : « *Nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabes, il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme* »<sup>2</sup>

À travers ses propos, nous constatons la rupture du système d'enseignement hérité durant la période coloniale en revalorisant la langue arabe. Ainsi, aussi l'Etat algérien ne voulait pas garder le système éducatif colonial, elle insiste à créer un système algérien pour préserver l'identité algérienne.

Lors d'un discours prononcé le 01/11/1967, le président H. BOUMEDIENNE affirmait qu'il fallait : « *Rendre à l'arabe sa dignité, son efficacité en tant que langue de civilisation* »<sup>3</sup>

A partir de cette décision, il y a eu une volonté politique de rendre l'application de l'arabe littéraire dans la société algérienne comme une langue officielle en considérant la langue française comme une langue étrangère dans le pays afin de conserver l'identité et la souveraineté de l'Algérie.

Selon KHAOULA Taleb Ibrahim Le français est une langue étrangère en Algérie : entre héritage linguistique et langue de communication. Nous distinguons trois sphères arabophones :

---

<sup>1</sup> BENRABAH Mohamed « *L'héritages coloniaux dans le FLE devenir langue dominante mondiale* » (2009), p 51 à 73.

<sup>2</sup> OUDINA Amina « *Le français langue étrangère en Algérie : entre héritage linguistique et langue de communication* ». Université 20aout 1955 Skikda) discours du 05/07/1963

<sup>3</sup> OUDINA Amina « *Le français langue étrangère en Algérie : entre héritage linguistique et langue de communication. Université 20aout 1955 Skikda* ».

La langue dialectale est dominante dans la société pour un objectif de communiquer en apprenant la langue littéraire celle de Fausta dans les écoles algériennes en construisant une base culturelle et éducative qui se relève de la religion musulmane en gardant les principes arabophones.

Dans la sociolinguistique avant l'arrivée de la politique linguistique :

La sphère berbérophone :

La langue berbère ou le Tamazight, rassemblant d'autres dialectes berbères, comme touareg, Chaouia, mzabite, etc., ont pris leur place dans notre pays. Elles étaient considérées comme des langues nationales et officielles dans la constitution algérienne. La plupart de ces dialectes existent dans les régions du Nord de l'Est et du Sud du pays : Bejaïa, Tizi-Ouzou, Ghardaïa, Batna, Tamenghest, etc.).

La sphère de la langue étrangère :

En 1963, la première politique linguistique était basée sur l'arabisation pour revaloriser et utiliser l'arabe classique comme une langue de communication de transmission du savoir en considérant le français comme langue étrangère, malgré son existence dans le champ sociolinguistique algérienne.

L'application de la politique d'arabisation fait reculer la place de la langue française dans les établissements scolaires. Cela se manifeste dans les 30 heures consacrées à l'arabe dans l'enseignement dès la mise en route du processus d'arabisation.

De 1967 à 1977, sous la présidence de Houari BOUMEDIENE les deux Ministres respectifs de l'éducation, Ahmed Taleb IBRAHIMI et Abdelhamid MEHRI, prendront des décisions et engageront des changements importants dans le système éducatif, ce qui déterminera par la suite le statut de la Langue française et déséquilibrera à jamais le paysage linguistique algérien:

L'arabisation totale du primaire entre 1964 et 1971 ;

L'arabisation du moyen et du secondaire à partir de 1971 ;

L'introduction de l'arabe à l'Université avec une licence d'histoire en langue arabe et une section arabe à la faculté de droit en 1968 ;

La suppression d'une chaire de berbère tenue par Mouloud MAMMARI à l'Université d'Alger en 1973.

En parallèle, les ordonnances et décrets ministériels se succèdent et imposent la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans tous les secteurs, communicationnels, administratifs, juridiques, etc.

En 1980, plusieurs filières telles que les sciences sociales, politiques, juridiques et économiques sont arabisées. L'enseignement du français a été appliqué dès la quatrième année primaire comme une première langue étrangère.

En 1992, le bref passage de Mohamed BOUDIAF en tant que Président du Conseil d'Etat ne sera marqué que par le gel de la loi de 1991, portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, son successeur Liamine ZEROUAL la relancera en 1996 avec une application le 05 juillet 1998.

### **2.3 L'enseignement du français comme langue étrangère**

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie commence à rendre la place de la langue arabe comme une langue officielle. Néanmoins, on constate, selon BENSALIM Djemââ, que la langue française est une langue très utilisée par les algériens et domine beaucoup plus dans le champ sociolinguistique, en l'appliquant souvent dans tous les domaines : les écoles, les administrations et même dans la vie quotidienne, oralement en la mélangeant avec l'arabe dialectal ou berbère.

Nous saisissons que le français est une langue qui connaît une place très privilégiée même à l'Université car les spécialités essentielles (la pharmacie, la médecine, l'ingénierie...etc.) étudiées par nos étudiants en français. C'est-à-dire que les étudiants sont obligés de maîtriser la langue française.

Nous remarquons également que le français est la langue du travail dans différents secteurs en Algérie en trouvant que cette langue est en concurrence avec l'arabe dans différentes situations de communication au sein des administrations. Ainsi, la présence du

français aux médias est très flagrante, à travers les émissions à la télé, la radio et surtout les journaux.

La langue française est considérée comme une langue importante en Algérie, elle est devenue une langue dominante beaucoup plus dans tous les domaines, car nous l'apprenons dans nos systèmes éducatifs depuis le premier cycle au primaire jusqu'à l'Université.

En s'appuyant sur les propos de KANOUA. S : « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* ». nous comprenons que le statut de la langue française est valorisé et existe profondément dans le pays.

Nous pouvons saisir aussi selon ses propos que la langue française est la langue de la science du développement et de la modernité.

En s'appuyant sur la déclaration de Monsieur le président H. BOUMEDIENE en 1975 le 14 mai dans une conférence sur l'arabisation « *...La langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue de la masse populaire ... La langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation du fait des considérations historiques objectives que nous connaissons* ».

Nous saisissons que BOUMEDIENE est contre la comparaison entre les deux langues l'arabe et même les autres langues, en valorisant la langue maternelle en la considérant comme langue officielle et nationale. Alors que la langue française est une langue étrangère et coloniale qu'elle est incomparable avec l'arabe.

Nous avons constaté également que Tahar JAOUT souligne que « *la langue du peuple et du récent colonisateur, le Français est resté langue véhiculaire longtemps après l'indépendance. Son statut en Algérie est complexe, mais elle est privilégiée, cette langue qu'on croyait voir un jour mourir est toujours là, plus prégnante que jamais* ». C'est-à-dire que la langue française pose un problème sociolinguistique en Algérie. Elle existe malgré l'indépendance et utilisée par les algériens.

D.CAUBET affirme que : « *le français en tant que langue de l'ancien colonisateur à un statut très ambigu, d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme* ». Ça veut dire que le statut de la langue française est très difficile à le démonter ou l'ignorer en Algérie car il s'agit de contraire de préciser si cette langue est étrangère ou une langue officielle.<sup>1</sup>

### **3 La réforme éducative de 2003**

#### **3.1 Nouvelles approches de l'enseignement du FLE**

Dans cette situation l'Etat algérien a reconnu plusieurs changements pour développer l'enseignement en Algérie. La réforme de 2003 en est un exemple. Elle a pour objectif de développer la qualité de l'enseignement en Algérie. En effet, les choix méthodologiques et didactiques se sont orientés désormais vers l'approche par compétence qui a été appliquée durant l'année scolaire 2003-2004 au cycle primaire et 2005/2006 au cycle secondaire.

Le changement du système éducatif a été mis en chantier en octobre 2001 où le Président BOUTEFLIKA a déclaré que l'enseignement de langues étrangères est indispensable et obligatoire pour être en contact avec la civilisation et le s'épanouissement intellectuelle.

Enfin s'appuyant sur la déclaration du Président BOUTEFLIKA « *les langues étrangères doivent être maîtrisées par nos apprenants dès leur jeune âge, en ayant une vision sur la culture de l'Autre et surtout en acceptant la culture de l'Autre afin de permettre une cohabitation avec les autres Peuples* ».

(...) la maîtrise de langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et

---

<sup>1</sup> BOUBAKOUR Samira « *Étudier le français ...quelle histoire !* », Université Lumière Lyon 2, France Université de Batna, Algérie samira.boubakour@univ-lyon2.fr

puis, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et supérieur.

Nous constatons des nouvelles approches qui peuvent permettre à apprendre la langue étrangère :

L'approche disciplinaire selon le dictionnaire français est définie comme une démarche rationnelle de l'esprit pour découvrir ou démontrer une vérité.

Elle définit également comme une logique de conduire un travail, une réflexion.

Nous mentionnons aussi les différentes définitions qu'on a trouvé l'approche disciplinaire est définit ainsi :

Comme un ensemble de processus ordonnés pour parvenir à un résultat.

Un ensemble des règles et des principes sur lesquels reposent la pratique et l'enseignement d'un art.

Les systèmes scolaires sont traversés par deux approches différentes qui contribuent souvent dans l'enseignement du FLE. Nous pouvons les présenter ainsi : l'approche académique ou disciplinaire et l'approche curriculaire.

L'approche académique où disciplinaire est une approche qui consiste à apprendre aux écoles un ensemble d'enseignements disciplinaires. Ces disciplines signifient et représentent des apprentissages fondamentaux « lire, écrire et compter ». Concernant l'enseignement secondaire les disciplines scolaires tirent leur légitimité de disciplines culturelles et scientifiques. (LEIF 1967).

Les disciplines scolaires sont complémentaires en constatant que la représentation des programmes de chaque discipline qui base sur l'autonomie.<sup>1</sup>

Selon GAUTIER, R.F souligne que : « *Les programmes se limitent le plus souvent à lister, pour chaque discipline, les connaissances qui devront être enseignées chaque année. La réussite scolaire est alors essentiellement définie comme la juxtaposition des réussites*

---

<sup>1</sup> LEIF, J. Philosophie de l'éducation : inspirations et tendances nouvelles. Paris : Delagrave. (1967)

*disciplinaires. On aura compris que ce qui est dessiné ici correspond une conception traditionnelle, qui a modelé depuis ses origines le système éducatif français, ses institutions, ses modes de fonctionnement, les principes qui en assurent la légitimité, la construction de ses programmes et le recrutement de ses enseignants. » C'est-à-dire le succès scolaire est basé sur la bonne discipline qui permet à former une infrastructure éducative dans l'enseignement/ apprentissage.<sup>1</sup>*

La démarche curriculaire pourrait se traduire comme une conception d'un projet d'Ecole reflet d'un projet de société : elle interroge donc les finalités de l'école et, par conséquent, se pose la question de la méthodologie : on passe des contenus à enseigner aux contenus à apprendre.

L'approche académique et l'approche curriculaire tendent à promouvoir deux modèles pédagogiques bien distincts, que BERNSTEIN (1975) qualifie respectivement de pédagogie visible et de pédagogie invisible.

La pédagogie visible se caractérise par un découpage et un séquençage explicite des apprentissages : l'élève sait ce qu'il doit apprendre, les objectifs et les évaluations sont clairement annoncés. C'est sur ce mode qu'est généralement conçu l'enseignement disciplinaire. A l'inverse, la pédagogie invisible repose sur l'exercice de situations plus globales, au séquençage plus implicite : dans ce cadre, seul l'enseignant connaît les objectifs spécifiques qu'il poursuit, l'élève peut difficilement savoir quelles sont les finalités des activités qui lui sont proposées. L'approche curriculaire, notamment à travers de la confrontation des élèves à des situations complexes, mal délimitées, tend à exploiter cette orientation pédagogique.

L'approche par projet est une approche essentielle dans les nouveaux programmes et l'apprentissage du français en basant sur le développement de l'esprit critique, le jugement, de l'affirmation du soi. Cette approche est considérée comme un moyen d'éducation en formant un bon individu responsable et actif. Nous ajoutons que l'élève doit apprendre

---

<sup>1</sup> GAUTHIER, R.F. & FLORIN, A « *Que doit-on apprendre à l'école ? Savoirs scolaires et politique éducative.* » Rapport Terra Nova, 27 mai 2016.

l'esprit de l'autonomie à travers les travaux de projet. L'élève sera devant une citation problème en la résolvant tous seul et il va pouvoir construire et structurer ses savoirs.

Pour BOUTIN les teneurs de l'approche par compétence placent l'élève au centre de l'apprentissage. Il considère ce dernier comme naturellement doué d'une capacité presque absolue de développer les compétences attendues qui apparaissent dans le programme d'études présenté à partir de domaines d'activités balisés à l'avance. L'élève est responsable de ses apprentissages et il lui appartient de construire lui-même ses propres connaissances. c'est-à-dire que l'approche par compétences est l'une des approches les plus fameuses dans l'enseignement/apprentissages où cette dernière fait appel à motiver l'élève en lui poussant à produire tout seul et notamment en résolvant des situations problèmes. L'enseignant est un médiateur où il joue un rôle efficace en accompagnant, en guidant ses apprenants à apprendre. L'élève est obligé de produire et réfléchir pour résoudre son problème afin de recevoir des compétences intellectuelles et cognitives.<sup>1</sup>

La pédagogie de projet est l'une des approches qui existe depuis le 19 siècle où les pédagogues l'en parlent s. Elle est inspirée des travaux, selon le philosophe, le pédagogue américain JOHAN Dewey souligne que l'approche de la pédagogie de projet est basée sur l'organisation des actions et la précision des buts. Appelée aussi « *Learning by oing* » c'est-à-dire apprendre en faisant (1929).

Le pédagogue voit que la théorie dans l'enseignement est insuffisante, il faut que la pratique soit présente pour avoir un résultat en donnant l'importance à la réflexion et la pratique car les deux sont inséparables. Donc, la pédagogie de projet domine énormément au terrain et elle est devenue une pratique quotidienne dans les classes et dans tous les cycles. (Primaire, moyen et lycée). Elle est comme une source de motivation. Cette approche permet aussi à l'enseignant d'être un médiateur entre les élèves et les savoirs.

La pédagogie de projet est une approche pédagogique qui permet aux enseignants de fixer une compétence en cherchant les démarches, les moyens et les opérations en progressant vers l'action où bien la production. Cette approche est considérée comme un

---

<sup>1</sup> BOUTIN G« *L'approche par compétences en éducation : un amalgame Paradigmatique* ». [EN Ligne]<http://www.cairn.info/revue-connexions-2004-1-page-25.htm>

modèle d'enseignement qui permet à l'élève d'acquérir des connaissances, construire des savoirs et développer des compétences en fixant des objectifs précis.

La pédagogie par projet donne l'opportunité à l'apprenant d'installer un objectif en faisant un choix, d'adopter une attitude de recherche, d'explorer, de discuter et de collaborer avec ses camarades pour réaliser et présenter une production concertée. De plus, elle développe l'autonomie de l'élève en ayant une responsabilité et une forte personnalité. Elle donne à l'élève une certaine énergie de motivation en créant des projets pédagogiques.<sup>1</sup>

### **3.2 L'enjeux de la réforme : la compétence en communication**

En octobre 2006, dans le cadre la réforme du système éducatif, basée sur l'approche par compétences, le Ministre de l'éducation nationale BEN BOUZID. A, précise que :

*« Dans sa substance comme dans sa raison d'être, cette réforme dont l'ambition est de mettre l'école algérienne en adéquation avec les changements de tous ordres intervenus au sein de notre société durant ces dernières années, a donné naissance à un vaste chantier dans lequel l'action sur la ressource humaine prime évidemment sur celle portant sur les moyens matériels, même si ces derniers sont loin d'être négligeables. Mais, tout comme il est évident que l'élève est au centre de l'action éducative, il est également vrai que c'est l'élément humain, à savoir le personnel enseignant toutes catégories et tous niveaux confondus, qui sont au centre de l'œuvre à mener. »*

Nous constatons que l'approche par compétence est l'une des approches qui peuvent aider l'élève à être responsable de ses actions et son comportement. Dans ces propos, Ben BOUZID souligne que l'action éducative est basé sur le savoir se comporter en formant un bon individu dans la société. Nous saisissons que l'élève est la base d'une action éducative.

Après plusieurs mois de travail et de réflexion pour la mise en place d'une nouvelle réforme du système éducatif en Algérie, la Commission Nationale, chargé de la réforme a fixé les objectifs fondamentaux suivants :

Amélioration de la qualité de l'enseignement ;

---

<sup>1</sup> <https://www.bienenseigner.com/la-pedagogie-de-projet/>

Rénovation des programmes scolaires ;

Réorganisation des cycles d'enseignement ;

Renforcement de l'enseignement supérieur.

Ces objectifs imposent la conception de nouveaux manuels scolaires en changeant les thèmes et les compétences pour un objectif de développer le système éducatif et l'enseignement des langues étrangères. Ces changements permettent à l'apprenant de développer ses capacités de maîtriser de deux langues étrangères en veillant à leur complémentarité avec la langue arabe, d'une part, et en tenant compte des intérêts stratégiques du pays.

La réforme a introduit l'approche par compétences a recommandé le cognitivisme comme courant pédagogique, elle a établi la théorie de l'énonciation dans l'analyse du discours et s'appui sur l'étude des discours et lecture analytique dans la compréhension des textes, elle a substitué à l'unité didactique la séquence didactique, plus souple et flexible dans son utilisation, elle a redéfini le rapport savoirs/compétences et a contextualité les tâches scolaires. Néanmoins elle relève une surcharge dans les programmes à exécuter et a l'imposition d'une progression annuelle. Quant à la quantité des savoirs, elle est surdimensionnée par rapport aux capacités des apprenants.

### **3.3 La place des compétences orales**

Nous constatons que l'oral a une utilité dans nos programmes en installant des compétences afin de permettre aux élèves de parler couramment une langue étrangère, nous visons que l'oral est considéré comme un outil d'apprentissage (parler pour apprendre) et comme un propre objet d'apprentissage (apprendre pour parler).

L'enseignement de l'oral est présent dans les programmes pour objectif de permettre aux apprenants de maîtriser le langage oral et les codes de la communication qui les aident à « présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat ».

Pour comprendre et s'exprimer à l'oral, les programmes visent les compétences essentielles sont :

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte Parler en prenant en compte son auditoire ; Participer à des échanges dans des situations diversifiées ;

Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.

Nous constatons que les compétences orales ont une place importante dans les programmes afin de répondre à l'évolution du monde dans lequel les apprenants vivent. Le développement et la maîtrise des compétences orales sont considérées comme un indicateur de réussite scolaire et sociale.

D'après C.KRAMSCH :

*« On n'a pas besoin d'apprendre aux gens comment parler comme des natifs: il suffit de leur faire croire qu'ils en sont capables, pour qu'ils puissent leur parler et c'est alors qu'ils apprennent la langue ».*

Nous constatons que la compétence de l'oral est basée sur la pratique quotidienne en encourageant et en motivant les apprenants à apprendre des actes de parole. Ils peuvent produire des énoncés oraux et maîtriser la langue. Donc, la pratique est une démarche efficace pour installer une compétence (savoir, savoir-faire et savoir-être).

En didactique des langues, l'oral désigne :

*« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques ».*

L'oral en didactique du FLE est consisté sur les pratiques d'enseignement celle de la lecture avec une voix haute, les conversations, les récitations et les dialogues.<sup>1</sup>

Selon la vision Gérard BAULIEU « *« L'aisance orale, la faculté du communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse, l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs ».*

---

<sup>1</sup> ROBERT Jean-Pierre, Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère, Paris, Ophrys, 2008, p.156.

Nous saisissons que l'oral n'a pas encore trouvé sa place qu'il mérite dans l'enseignement du FLE car l'apprentissage de l'oral est une réussite fondamentale.<sup>1</sup>

De plus, l'importance accrue de l'oral à l'école s'explique aussi par une crainte des pouvoirs publics face à l'évolution et la segmentation des langages oraux. Comme le soulignent C. GARCIA-De banc et S. PLANE dans leur ouvrage, « *il a en effet été constaté que les pratiques langagières orales deviennent le centre de toutes les attentions dans les moments où règnent des incertitudes ou des angoisses face à des changements de société. On pense ici aux phénomènes dits de "langage des banlieues" ou "langage des jeunes" ».*

La réussite scolaire est liée à la maîtrise des compétences orales pour les utiliser comme des codes de communication et les intégrer dans la société à travers les entretiens, les commerces, les voyages, au travail, etc.

La principale compétence réalisée est la maîtrise de la langue française en respectant ses règles grammaticales et lexicales en construisant, notamment, des messages oraux clairs, intelligibles et compréhensibles. Bien s'exprimer à l'oral consiste donc en la formulation des phrases simples, correctes et surtout qui ont un sens.

Dans l'enseignement de la compétence orale, on vise également la communication non verbale en utilisant les différents procédés afin de formuler un message comme la gestuelle (parler avec les mains, le regard, le débit de la parole, l'intonation, la posture du corps, etc.).

Nous pouvons mentionner quelques points de vue de quelques chercheurs en montrant l'importance, la place de l'enseignement de l'oral dans nos écoles. L'oral est un moyen de construction des savoir disciplinaire, comme le mentionne le psychologue et chercheur américain BRUNER J-S : « *le langage est à la fois objet à construire et moyen d'acquérir d'autres savoirs* ». Par les échanges oraux les élèves peuvent construire leur savoir. Ils voient, réagissent, s'interrogent, vivent et agissent dans des situations données en leur permettant de former un sens des mots.

---

<sup>1</sup> BAULIEU, Gérard. De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral? (En ligne), Disponible sur Internet : [http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist\\_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm](http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm) (site consulté le : 05/04/2014)

L'oral est un instrument de la communication et de la pensée, comme le souligne la professeure en sciences du langage PLANE. S (Cahiers Pédagogiques, 2015), il ne faut pas penser que « *l'oral et l'écrit [...] en termes de concurrence ou de soumission. L'un et l'autre sont des modes de production verbale qui exigent des efforts cognitifs, des acquisitions culturelles, une sensibilité à l'altérité, et qui jouent conjointement un rôle fondateur car ils sont les instruments de la pensée et de la communication* ». La chercheuse mentionne également que l'oral est bon moyen qui nous aide à réfléchir et penser en construisant nos idées et développer nos compétences que ce soit écrites ou orales en soulignant que « *la production verbale orale est sollicitée en tant que moyen d'affiner sa pensée ou comme moteur de la pensée* »

Nous avons constaté selon d'autres chercheurs que l'oral est considéré comme un moyen de construction de l'identité de l'apprenant, en l'amenant à s'exprimer et reconnaître son identité et son originalité en lui fixant des principes de sa propre culture à travers la maîtrise des compétences orales.

Pour faire parler l'élève en classe, comme le précise le sociologue TOURAINE. A, il faut « *aider l'enfant à affirmer ce qu'il est, à se découvrir au milieu des autres, à prendre connaissance de son identité, à développer une image de lui positive qui lui permettra d'entrer en relation avec les autres et de manier la langue nationale [...] ce qui est la condition d'une vie en commun.* »

Nous saisissons que l'installation de la compétence orale dans le milieu pédagogique et notamment la découverte de l'identité à travers les pièces de théâtre, les chansonnettes, les jeux de rôles en classe.

Les enseignants ont la conscience totale que l'oral est représenté dans la classe en tant que médium et objet d'enseignement. Selon les deux chercheurs DOLZ et SCHNEUWLY, 1998 ; Lafontaine, 2001 considèrent que les deux statuts jouent un rôle très important en développant la communication chez les apprenants (communiquer oralement).

Ils considèrent que l'oral utilisé comme médium d'enseignement « *l'oral est un médium d'enseignement, car tous les enseignants parlent en français en classe et ils s'interrogent les élèves à s'exprime* ». Les enseignants n'insistent pas sur comment enseigner l'oral, ils basent à la maîtrise et la pratique en classe de plus, l'oral sert à bien développer la

lecture, l'écriture et la grammaire. Il est un moyen, un moteur d'intérêt qui facilite en vérifiant la compréhension des élèves. (Lafontaine, 2001, p. 210).<sup>1</sup>

DOLZ et SCHNEUWLY, 1998 ; Lafontaine, 2001, considèrent que l'oral utilisé aussi comme médium d'enseignement, ils mettent également en pratique des activités d'oral planifiées. C'est l'enseignant qui fait des activités au service de l'oral comme la réalisation des exposés, la maîtrise des actes de parole.

Selon les deux chercheurs l'oral est représenté comme un médium de lecture où les élèves lisent à haute voix, de la correction d'exercices divers en grammaire, en compréhension des textes. L'oral peut alors être utilisé au service de l'enseignement des types de textes.

---

<sup>1</sup> LAFONTAINE, « La culture scolaire en classe de français langue maternelle au Québec : place de l'enseignement de l'oral, de son évaluation et de la construction des connaissances ». In Actes du colloque pluridisciplinaire international « Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement ». (Cédérom). Bordeaux : IUFM d'Aquitaine-Université Victor Segalen Bordeaux 2. (2003)

***Conclusion partielle :***

Dans ce premier chapitre nous avons jeté un coup d'œil sur le repère historique de la langue française dans la période coloniale où là cette dernière a possédé une propagation dans la société pendant cette période avec un recul à la langue maternelle celle de l'arabe. Nous avons constaté aussi que l'enseignement de langue française a été introduit dans les écoles et les administrations algériennes.

En faisant notre recherche de travail, nous remarquons que la langue française au lendemain de l'indépendance a reconnu sa place qu'elle mérite à travers les tentatives de l'état algérien en rendant l'identité de l'arabisation. Nous avons parlé dans cette partie théorique sur l'utilisation des langues où nous avons constaté qu'après l'indépendance les indigènes utilisent les dialectes, la langue littéraire comme une langue officielle et la langue française comme une langue étrangère. Et puis, nous mentionnons que là l'enseignement de la langue française est utilisé dans nos écoles et nos universités dans les différents domaines et différentes spécialités.

Nous ajoutons aussi que la réforme de 2003 a ramené un changement au niveau du système éducatif où les différentes approches étaient présentes comme l'approche par compétences qui consiste au développement de l'aspect intellectuel de l'apprenant en lui guidant à être autonome. En outre, nous avons parlé également à la fin de ce chapitre sur la place de la compétence orale.

Nous avons constaté que l'oral possède une grande importance dans l'enseignement/apprentissage du FLE. L'oral est un processus qui aide les élèves à produire en s'exprimant leur idée et comprennent les énoncés de l'autre en passant un message clair et compréhensible.

## *Chapitre II :*



*La prononciation dans  
l'enseignement du FLE*

### ***Introduction partielle***

Dans ce deuxième chapitre nous allons faire une recherche sur quelques concepts qui nous intéressent à réaliser nos objectifs en faisant notre travail et en clarifiant la signification de l'oral, l'expression orale et les composantes de la compétence orale. De plus, notre recherche nous emmène à glisser à trouver la définition de la prononciation et de reconnaître son importance dans l'apprentissage/enseignement du FLE. L'enseignement de la prononciation en FLE est le nœud de notre recherche car nous allons traiter l'influence de la prononciation est ses objectifs dans l'enseignement et puis, on glisse vers la pratique de la prononciation en classe en trouvant des activités qui peuvent permettre à avoir une bonne maîtrise à la prononciation.

## **1. Notions définitoires**

### **Qu'est-ce que l'oral**

L'oral est un thème qui existe dans l'enseignement/ d'apprentissage du FLE. Ce dernier est très vaste c'est pour cela, les chercheurs ne peuvent pas trouver une seule définition à ce concept. Nous avons constaté pas mal de variations en définissant ce concept de l'oral.

Nous mentionnons selon la réflexion de Michèle VERDELHAN-BOURGADE : « *que l'oral est décrit comme monde original de communication {...} L'oral est la traduction de nos pensées et idées en paroles* »<sup>1</sup>

Nous saisissons que l'oral est élément essentiel pour avoir une communication en exprimant aussi nos idées et notre réflexion en partageant nos points de vue avec les autres en formant un ensemble de paroles.

En s'appuyant sur ses propos : « *le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances : la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires et les comportements* »<sup>2</sup>

---

1 VERDELHAN.B « *Le français de scolarisation pour une didactique réaliste* », Presses Universitaires de France, 2002.

2 COLETTA.J.M, « l'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques, » p 400.

Nous saisissons que l'oral est une source de construction des savoirs en développant nos compétences culturelles et disciplinaires.

Selon la vision de Jean Marc COLETTA en définissant l'oral, « *c'est l'interaction, la conversation et le discours* ». Ça veut dire nous saisissons que les individus possèdent des idées, des pensées en les traduisant en paroles afin d'assurer la communication avec les autres.

La conversation orale est une fonction et aptitude essentielle aux individus pour qu'ils puissent créer une relation commerciale avec l'autre et en faisant un échange verbal dans la société.

Nous avons jeté un coup d'œil sur le concept « oral » dans le dictionnaire de la langue française où il s'est défini ce concept comme renvoie à tout ce qui est transmis et exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit.

En consultant le dictionnaire de la rousse, il définit l'oral « phonétiquement » tout ce qui rapport avec la bouche. Mais en le définissant également : « *qualifié un son qui émis uniquement par la bouche, par opposition à l'oral* ».

Nous avons constaté « indénombrablement » le terme oral tout ce qui exprime de vivre voix, langue parlée.

DOLZ et SCHNEUWLY ont défini le terme « oral » *c'est un concept viens du mot latin os, oris (bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche et tout ce qui transmet par la bouche.* »<sup>1</sup> C'est-à-dire l'oral englobe tous les sons, les mots, les phrases, et ce qui sort de la bouche représente l'oral en passant par l'appareil phonatoires.

On peut ajouter que l'oral ne représente pas forcément ce qui sort de la voie buccale, mais, peut être « *tout ce qui soutenu par le corps de soi et de l'autre, le regard, et tout ce qui donne un contexte aux paroles et en même temps les commente.* »<sup>2</sup> C'est-à-dire que l'oral

---

1 CUQ Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International, 2003, p.150.

2 BENAM AR RABEA, Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en didactique, Université ABOUBAKR BELKAID – TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues, 2012, pp.13-15.

peut être représenté par la communication corporelle, visuelle, gestuelle en formant un message (contexte) afin de garantir le contrat et l'interaction avec les individus.

Selon la vision de J.M.COLLETTA, il considère l'oral comme « *un ensemble des réactions, interactions, des idées, des conventions, un discours et des paroles qui ses concepts représente un langage parlé qui assure la communication avec les autres en créant un échange avec eux* ».

D'autre part, en s'appuyant sur la vision de S.PLANE en définissant l'oral où il mentionne « *qu'on ne peut pas donner une définition précise car ce terme représente plusieurs facteurs de sens* » en soulignant que ce terme renvoie à quatre sphères essentielles :

A) L'institution ; b) la demande sociale ; c) les enseignants ; d) la recherche

Pour mieux préciser en expliquant ainsi :

L'institution : tout ce que concernent les pratiques enseignantes et les formations dans les instructions officielles.

La demande sociale : c'est-à-dire dans la société il existe des attentes sociales qui permettent aux individus d'avoir une formation en s'exprimant et en communiquant avec les autres et en ayant des compétences orales.

Les enseignants : c'est-à-dire, chaque enseignant possède son propre point de vue à savoir la formation qu'il a reçue ou bien son expérience qui reflète sa propre réalité et sa compétence.

La recherche : à travers toutes ses représentations la découverte de la recherche orale variable et différente qui peut être exploitée.

## **1.2 La compréhension orale :**

La compréhension orale c'est un nom composé de deux mots en représentant un seul nom, à partir de ce terme composé nous pouvons le diviser en deux pour le définir en cherchant sa signification exacte.

Nous commençons par le mot compréhension qui vient de comprendre et puis la compréhension orale comme un terme global.

**a. Que veut dire comprendre :**

Selon le dictionnaire la rousse le terme « comprendre » signifie la saisie du sens d'un mot, d'une langue, en d'autres termes, c'est bien saisir l'explication, les ordres qu'il donne, la langue qu'il parle.

Pour avoir une large définition du concept « comprendre » est la puissance de saisir le sens d'un énoncé qu'il soit oral ou écrit (lu ou écouté). C'est-à-dire l'opération de la compréhension doit être global en acquérant tout un contenu et non pas uniquement des mots ou des phrases isolés. C'est l'opération de la saisie fondamentale d'un sens comme le précise MOIRAND (1982 :130) : « *Comprendre, c'est produire de la signification à partir des données du texte mais en les reconstruisant d'après ce qu'on connaît déjà* ».

D'après le Dictionnaire pratique de didactique du FLE (Robert, 2008 : 40), « *en didactique des langues, la compréhension est l'opération mentale du décodage d'un message oral par un auditeur (compréhension orale) ou d'un message écrit par un lecteur (compréhension écrite)*. Ça veut dire que cette opération de compréhension peut être orale ou écrite en saisissant le sens d'un contenu.

Dans l'aspect pédagogique nous avons touché une autre définition dans le dictionnaire de l'Education (Le Genre, 1993) définit la compréhension comme : « *Un exercice où l'on propose à l'élève de lire ou d'écouter un texte plus ou moins long et on lui demande ensuite de répondre à une série de questions visant à vérifier sa compréhension du message, compte tenu du discours retenu et les objectifs dont on veut mesurer l'atteinte* ». ça veut dire quand l'élève devient dans un espace pédagogique ( la classe) il va être interpellé par son enseignant en lui donnant une énoncé oral ou écrit ( texte ou un audiovisuel) cet énoncé doit être accompagné par une série des questions en respectant le niveau des apprenants et en leur fixant des stratégies de compréhension afin d'arriver à être armés en résolvant des solutions problèmes dans l'enseignement/ apprentissages. Nous ajoutons aussi que à travers cette opération l'élève va être autonome en faisant un effort cognitif en arrivant à avoir des compétences de compréhension que ce soit orales ou écrites.

En s'appuyant sur la définition de H. WIDDOWSON concernant le terme « *comprendre* » *c'est interpréter, appréhender et échanger, « c'est interpréter avec la mémoire et l'imagination* ». C'est-à-dire qu'à travers l'interprétation l'élève peut saisir le

sens d'un énoncé que ce soit lu ou écouté, et puis, l'imagination qui contribue à amener l'élève à relier la réalité de son vécu avec le monde de l'imagination en émettant des hypothèses qui lui permettent à comprendre sa réalité.

### **b- comprendre oralement**

La compréhension orale est une compétence insiste sur le fait de comprendre un énoncé, un message oralement, autrement dit cette dernière est basée sur maîtrise de la langue oralement en saisissant le sens. On ajoute également que la compréhension orale fait appel à l'apprenant de maîtriser et s'exprimer en analysant des codes linguistiques. De plus, la prise de parole libère l'élève à maîtriser la langue étrangère et notamment en comprenant le contenu comme le précisent les deux chercheurs CHISS, FILLIOLET et MAINGUENEAU que : « *La parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture (il y a des sociétés sans écriture, l'enfant apprend à parler avant d'écrire) et les systèmes d'écriture connus sont manifestement fondés sur les unités de la langue parlée.* »<sup>1</sup>. Ça veut dire que nous pouvons faire parler l'apprenant en lui guidant à saisir un sens d'un contenu global sans savoir écrire.

Nous pouvons mentionner aussi que la compréhension orale est une opération intellectuelle faite par l'individu en décodant un message et en cherchant la signification d'un énoncé lu. (Oral) comme le soulignent les deux chercheurs GALLISON Robert et COSTE Daniel en proposant une définition, ils voient que : « *opération mentale, résultat du décodage d'un message qui permet (...) à un auditeur de saisir la signification que recouvrent des signifiants sonores.* »<sup>2</sup>

DUCROT Sylla et Jean MICHEL ajoutent que « *Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot* ». c'est-à-dire pour comprendre et saisir le sens d'un énoncé, on n'est pas obligé de chercher la signification de chaque mot, il faut qu'on comprenne le sens global de l'énoncé ou bien le message oral. (Lu ou écrit)

---

1 GALLISON.R et COSTE.D, Dictionnaire de didactique des langues, Hachette 1976. 23 BOUCHAMAL Farlek, l'enseignement de l'oral dans des centres extrascolaire, (mémoire de magister) ,2007 en ligne)

2 <http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/BOU958.pdf>. Consulté le 28.03.2017.

Comprendre un message oral est de faire un contrat avec les autres en maîtrisant une langue étrangère afin de s'exprimer des idées claires, nettes et compréhensibles comme le souligne Yvonne COSSU dans sa définition : « *une capacité de réception qui consiste à décoder un message dont les caractéristiques, dans une communication de la vie courante, selon la fugacité, la rapidité, les parasites.* »<sup>1</sup>

### **1.3. L'expression orale**

L'objectif de l'expression orale est la production d'un énoncé par l'élève en maîtrisant les codes linguistiques et règles phonétiques. C'est-à-dire que l'élève centré pour cette opération en participant et en parlant une langue étrangère pour améliorer ses compétences communicationnelles : savoir, savoir-faire et savoir- être. Elle est basée sur la production d'un message oral en maîtrisant les codes sonores.

L'expression orale est considérée comme une opération faite par les élèves en classe avec leurs enseignants en apprenant les actes de paroles et produire des énoncés oraux qui peuvent permettre de communiquer.

La production d'un énoncé oral est une production corporelle et gestuelle, elle consiste aussi les mimiques, c'est-à-dire nous constatons la présence de l'aspect physique en faisant les grimaces pour passer ou expliquer un message avec les interlocuteurs où nous mentionnons que l'expression orale contient deux genres de communication :

La communication verbale : c'est la production des sons à travers la bouche (l'appareil phonatoire). Cette communication est issue du volume, le débit et l'intonation.

La communication non verbale : c'est exprimé par l'utilisateur des gestes, les grimaces, les sourires et les signes du langage naturel.

Nous-même avons constaté qu'il existe une forte relation entre l'expression orale et la compréhension orale car l'une assure la production des énoncés en s'exprimant et en assurant une bonne prononciation qui nous permet à faciliter la compréhension de ce dernier

---

<sup>1</sup> GALISSON, R ; Coste, D, Dictionnaire de didactique des langues, France, hachette, 1976, p.208

(l'énoncé). D'autre part, la compréhension orale nous permet de faire une réflexion cognitive en analysant des messages qu'on reçoit à chaque fois celle de la production orale.<sup>1</sup>

Pour préciser et clarifier, nous soulignons que la maîtrise de la prononciation conduit l'apprenant à être actif en réagissant et en passant son message facilement aux auditeurs d'une manière claire et notamment compréhensible.<sup>2</sup>

#### **1.4. les composantes de la compétence orale**

« S'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme un moyen de communication. »

À partir de ces propos de Hélène SOREZ nous constatons que la parole est un élément essentiel pour s'exprimer nos pensées, nos sentiments et notamment pour garder les contacts avec les autres.

En communiquant avec l'autrui où la présence du destinataire et l'émetteur est obligatoire dans une situation de communication (communication orale) et la production du message par locuteur est supposée à l'écoute et la compréhension comme des compétences très complexes à acquérir ce qui fait appel aux composantes de communication orale.

Composante phonétique : pour produire un message oral il faut que ses éléments doivent être présents « le volume, l'intonation, le débit et la prononciation afin d'assurer un message oral compréhensible.

Composante linguistique : la composition contient les concepts suivants (la grammaire, lexicale et la syntaxe) nous ne pouvons pas produire un message fautive si nous n'avons pas respecté les règles grammaticales, les règles syntaxiques et lexicales.

Composante lexicale : le stock vocabulaire est très essentiel en produisant des contenus différents et variés .la variété de ce dernier permet de s'exprimer et communiquer facilement.

Composante discursive et communicative : la fonctionnalité de l'acte de parole est au service de l'organisation du message. Pour communiquer avec les interlocuteurs, il faut que

---

<sup>1</sup> CLAUDING, G-D et SYLVIE, P, « Comment enseigner l'oral à l'école primaire » France, Hatier, 2004, p.91

<sup>2</sup> GUIMBRETIERE, E. « Phonétique et enseignement de l'oral » Didier, Hatier, Paris, 1994, p.5

la communication soit adaptée avec qui nous parlons en respectant l'âge, les capacités et l'aspect culturel.

Composante stratégique : la communication corporelle en utilisant les gestes, les grimaces, les mimiques et même le silence sont des signes de communication qui portent des messages compréhensibles. L'expression orale est caractérisée par l'expression verbale (la voix) qui contient le volume, l'intonation, l'articulation...etc alors que l'expression non verbale est contenue dans un ensemble de gestes, grimaces ....ect.<sup>1</sup>

## **2. La prononciation en FLE**

### **2.1. Qu'est-ce que la prononciation ?**

Pour définir le concept de la prononciation, il n'y a pas mieux qu'on revienne au dictionnaire de la langue française pour savoir la signification exacte et puis, nous jetons un coup d'œil sur les définitions de certains chercheurs en définissant ce terme.

Selon le dictionnaire Larousse la prononciation c'est l'articulation, action de proférer, d'exprimer des lettres, des syllabes, des mots.

On constate une deuxième définition, C'est la manière de prononcer, par rapport à l'orthographe, l'accentuation. C'est-à-dire une mauvaise prononciation peut changer le sens d'un mot et surtout pose un problème à la compréhension terminologique.

Pour J-P. Cuq, « *l'action de prononcer est produire, entendre des sons et les faits prosodiques d'une langue de manière correcte et compréhensible afin de passer un message clair et net aux auditeurs.* »<sup>2</sup> c'est-à-dire, en concluant que la prononciation est un produit buccal qui passe à travers les cordes vocales en formant des sons qui doivent être bien maîtrisés pour avoir un sens compréhensible et clair car si nous avons prononcé un terme de

---

<sup>1</sup> SOREZ, Hélène, Prendre la parole. Paris : Hatier, 1995. p.5.  
Initiative francophone de la formation à distance, <http://www.ifadem.org/IMG/pdf/Fab-module-IV-corrige.pdf> consulté le 20-04-2015.

<sup>2</sup> Dictionnaire français Larousse, disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaire/francais/prononciation/64334>, consulté le : 2/01/19  
CUQ, J-P, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, 2003, p.205.

façon incorrecte ça risque de tomber dans la confusion et finalement nous négligeons la bonne signification des concepts.

## 2.2. Les spécificités de la prononciation en FLE

La prononciation est un processus d'apprentissage et de compréhension qui permet aux élèves d'avoir un bon niveau à la production orale. Elle est très importante dans l'enseignement / apprentissages du FLE ce que précise DUFEU Bernard en montrant dans ses propos : « *Quand on pense à l'apprentissage de la prononciation on pense au fait que le locuteur sera mieux compris mais cet apprentissage a aussi une importance sur la capacité de compréhension du locuteur lui-même* ». Nous constatons de cette réflexion de ce chercheur que la maîtrise de la prononciation est un processus qui facilite beaucoup plus la compréhension en communiquant avec l'autre. En ajoutant que la bonne prononciation permet aux interlocuteurs de comprendre facilement le discours qui existe entre eux sans faire des efforts en cherchant sur le saisissement du message.

DUFEU nous souligne que « *le rythme joue une grande efficacité pour faciliter la compréhension du message* ». En levant le rythme dans une phrase pour poser une question ou pour donner un ordre à quelqu'un ce n'est pareil du tout en prenant un exemple pour avoir une bonne précision :

Lorsqu'un individu pose une question en disant : vous viendrez demain ? C'est-à-dire la personne qu'on lui pose la question il va saisir qu'il s'agit une interrogation en cherchant une réponse pour lui répondre.

Mais dans le deuxième exemple lorsqu'une personne donne un conseil, bien un ordre ou bien une information en disant vous viendrez demain. Dans ce cas-là phrase exprime un conseil car le levage du rythme aide et collabore à la facilité de la compréhension.

Nous précisons cette interprétation dans les propos de Bernard DUFEU : « *La différence entre la question, l'énonciation simple et un ordre qui disposent de la même structure syntaxique, est marquée par une différence de la courbe mélodique à l'oral* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> DUFEU, Bernard : « *L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère* »

Comme le précise MALMBERG en 1954, « *l'enseignement des langues étrangères est aussi un domaine où la phonétique a une très grande importance pratique. Celui qui veut apprendre à bien prononcer une langue étrangère, devra acquérir d'abord la maîtrise d'un grand nombre d'habitudes articulatoires nouvelles (une base articulatoire). Il ne faut pas croire qu'il s'agisse seulement d'apprendre quelques sons nouveaux et, pour le reste utiliser des sons déjà connus. C'est un système d'habitudes articulatoires, y compris l'intonation et l'emploi des accents expiratoires, qui sera remplacé par quelque chose de nouveau [...]* Sans une connaissance plus profonde de la phonétique des deux langues en question, le professeur de langue n'arriverait jamais à apprendre à ses élèves une prononciation parfaite de la langue nouvelle. » (Berti MALMBERG 2002 : 120).

Nous saisissons à partir la réflexion de MALMBERG que pour apprendre une langue étrangère, il faut qu'on passe par la maîtrise de l'articulation en donnant une importance à la phonétique en produisant les sons à l'oral afin de faire passer un message compréhensible.

### **2.3. De l'influence de la langue maternelle**

Nous ne pouvons pas parler de l'influence de la langue maternelle sans jeter un coup d'œil sur sa place dans la sociolinguistique Algérienne , nous constatons à partir la vision de (CASTELLOTTI 2001b : 19) que cette dernière existe dans nos écoles et dans notre milieu pédagogique (la classe) « *Si, comme je l'ai déjà noté, les changements de langue effectifs jalonnent très régulièrement le déroulement des cours de langue étrangère, leur présence obéit à une grande diversité, d'une classe à l'autre. Ainsi, dans certaines, la communication fonctionne quasi exclusivement en langue cible alors que, dans d'autres, l'usage de la langue première ou langue de référence sera très largement toléré, voire même dans certains cas encouragé ; certains enseignants se refusent systématiquement à recourir eux-mêmes à la L1 de leurs élèves tandis que d'autres en usent (et en abusent...)*. C'est-à-dire nous constatons qu'ils y a des praticiens au terrain qui utilisent la langue maternelle afin de faciliter la tâche aux élèves. D'autre part, il existe des formateurs qui sont contre l'utilisation de la langue maternelle en classe, il faut que l'enseignant soit armé afin de faire passer son message.

Selon Martin-JONES voit que le sujet de l'utilisateur de la langue maternelle dans la classe et le milieu scolaire est sujet très discutables en nous montrant son point de vue que

pédagogiquement et psychologiquement, il faut l'enseignant fait appel à la langue maternelle afin de renforcer les acquis de leurs apprenants. En ajoutant aussi que si nous avons interdit nos enfants de ne pas d'utiliser la langue maternelle ça risquerait de bloquer les élèves à s'exprimer et oser de prendre la parole. C'est pour cela il est important de l'intégrer dans l'apprentissage de FLE.

L'apprentissage d'une langue oblige la présence de l'enseignant, l'espace pédagogique celle de la classe et les apprenants qui peuvent recevoir leurs connaissances dans de bons conditions et grâce à monsieur l'enseignant qui va les accompagner durant la durée de l'acquisition des savoirs.

Dans les articles dans CASTELLOTTI & Moore 1997 ; CASTELLOTTI 2001), on constate que l'apprentissage en utilisant la langue maternelle ne handicape pas les processus d'apprentissage d'une langue étrangère.

La langue maternelle est considérée comme un moyen de développement des compétences en faisant un rapprochement entre une langue maternelle et la langue étrangère. C'est-à-dire le revenir vers la langue maternelle facilite la tâche aux apprenants car parfois l'enseignant tombe dans des situations où ses élèves ne peuvent pas saisir le sens d'un terme (notamment au primaire) il est obligé d'appeler la langue maternelle comme un secours afin de faire comprendre ses apprenants.

Le retour vers la langue maternelle en les utilisant dans la classe est un auxiliaire précieux en Sachant comment l'utiliser tout dépend les stratégies car la plupart des enseignants l'utilisent comme une trace écrite non pas verbale.

Selon un point de vue d'une enseignante citée par MATTHEY & MOORE (1997) *«Avant je ne pensais pas que c'était nuisible d'utiliser la langue maternelle ; mais je culpabilisais par rapport à ma structure administrative. »*

Nous saisissons que la langue maternelle peut être comme un obstacle dans l'enseignement d'une langue étrangère dans le milieu scolaire. Elle sera comme un blocage pour les apprenants. Autrement dit, l'élève ne peut pas communiquer en utilisant la langue étrangère car il a l'habitude de réfléchir en langue maternelle. Donc, l'exagération en utilisant maternelle tuée chez l'élève la production et l'aspect cognitif en réfléchissant. Pour

mieux préciser, l'élève sera incapable de produire à l'oral des mots, des phrases en langue étrangère car il va installer la réflexion en langue maternelle en de compte il trouvera des difficultés en produisant à l'expression orale.

En faisant une recherche sur l'influence de la langue maternelle nous avons découvert un concept qui nous a poussé de prendre la définition d'un chercheur qui s'appelle URIEL WEINREICH, d'après sa définition de ce terme signifie :

*«Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc. »<sup>11</sup>*

Nous saisissons que l'interférence est lorsqu'une langue influence sur une autre langue, et puis, nous avons met l'accent de cette interprétation qu'il existe trois genres interférences :

L'interférence phonétique : lorsque nous disons la phonétique, nous visons l'influence de la prononciation d'une langue maternelle sur une autre langue étrangère comme le précise Blanc-MICHEL :

*« Il y a une interférence phonétique lorsqu'un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger. »<sup>1</sup>, C'est-à-dire l'utilisation de la langue maternelle pose souvent un problème à la prononciation car il existe des sons qui n'existent plus dans certaines langues étrangères et finalement l'influence phonétique crée des obstacles à la production orale.*

L'interférence lexicale : Nous désignons l'emploi des terminologies de la langue maternelle en langue étrangère en s'appuyant également sur le point de vue de Blanc- MICHEL, *« on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente,*

---

<sup>1</sup> WEINREICH-Uriel, cité par LJ-CALVET, Sociolinguistique, Ed, Puff, 1996, P.23.

*un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue.* ».<sup>1</sup>C'est l'inconscience et la conscience en utilisant les mots d'une langue dans une autre la langue quelconque.

L'interférence grammaticale

Blanc-MICHEL ajoute également en disant dans ses propos :

*« L'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le monde... »*

Blanc-MICHEL confirme l'utilisation des particularités d'une langue dans une autre langue au niveau de syntaxe, (les points de langue d'une manière générale) influence souvent dans l'enseignement / apprentissage.

### **3. L'enseignement de la prononciation en FLE**

#### **3.1. Des objectifs de l'enseignement de la prononciation**

Lorsque nous disons le terme prononcer ce n'est pas forcément la production des sons, mais ça signifie la communication avec les autres, car la prononciation est un outil très important pour communiquer avec l'autrui en réalisant une compétence communicationnelle.

Selon Bernard DUFEU, *« la prononciation est un élément essentiel qui permet aux interlocuteurs d'estimer et d'apprécier la langue en approfondissant sa beauté »*. Et puis de vivre ses dimensions esthétiques en donnant certains plaisirs à l'oral et en savourant l'étrangeté de ses sonorités.

En s'appuyant sur son avis aussi, *« Lorsque la prononciation est bonne, les auditeurs doivent moins faire d'efforts pour comprendre le locuteur, leur écoute et leur attention sont facilitées. La communication d'une manière générale est donc rendue plus aisée. »* C'est-à-

---

<sup>1</sup> BLANC-Michel, *« Concept de base de la sociolinguistique »* Paris, Ellipse, 1998, P.178.

dire la maîtrise de la prononciation facilite le processus de la compréhension et assure la communication avec les individus sans faire beaucoup plus des efforts.

DUFEU Bernard ajoute également dans ses propos que : « *Pour saisir l'importance d'un énoncé, il est non seulement important de saisir, ce qui est dit, mais aussi et surtout ce qui est exprimé, l'intonation traduit l'intention du locuteur qui exprime même parfois à travers elle des choses qu'il ne veut pas dire explicitement. Elle joue un rôle essentiel dans le processus de compréhension.* »

Nous saisissons que l'intonation est un moyen qui nous amène à comprendre les énoncés de l'autre car les interlocuteurs produisent des phrases en parlant, et puis, ces phrases peuvent être interrogatives, exclamatives donc, qu'à travers l'intonation nous pouvons saisir le sens de n'importe quel énoncé. Elle joue un rôle à la perception et la signification du message ce que précise DUFEU : « *La perception des informations portées par l'intonation permet d'accéder au sens profond de l'énoncé et à ses composantes implicites.* »

Le chercheur DUFEU ajoute que « *certaines exercices de prononciation peuvent contribuer à la maîtrise des structures grammaticales (19). Certaines particularités structurelles peuvent souvent être mieux illustrées à l'aide d'un poème qu'à travers une règle à l'énoncé un peu sec* ». C'est-à-dire nous pouvons apprendre les structures grammaticales et lexicales en maîtrisant la prononciation à travers certains textes.

En s'appuyant encore plus sur l'avis de Bernard DUFEU, que la prononciation aide beaucoup plus à maîtriser l'écriture, ce que précise dans ses propos en donnant des exemples concrets : « *Une prononciation correcte peut permettre d'éviter des fautes d'orthographe.* »

Voici quelques exemples de fautes d'accents commises par les germanophones : "premier\*, dehors\*, religion\*, réflète\*, relation\*, retour\*, esprit\*, premier\* »

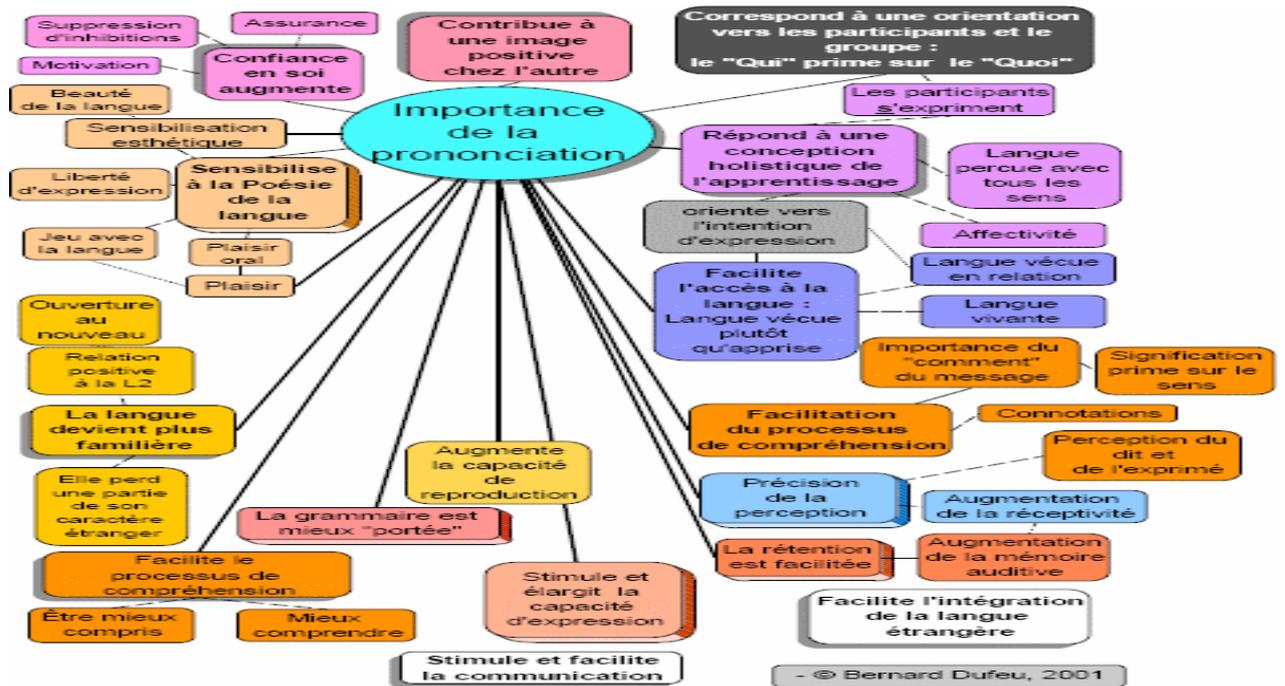
En ajoutant aussi que certains participants à travers la prononciation peuvent maîtriser le passé composé de certains verbes en revenant au féminin. Pour bien préciser nous donnons des exemples suivants : « *j'ai commis une erreur. L'erreur que j'ai commise* » c'est-à-dire en revenant à la prononciation du mot au féminin nous pourrions savoir l'orthographe de ce dernier qu'il se termine par un <s>.

La maîtrise de la prononciation est un élément motivant qui permet aux participants d'avoir la confiance en soi et en se sentant chez eux dans la langue étrangère. Autrement dit, lorsqu'un participant prend la parole en prononçant bien les termes, il se trouve que cette langue comme un encouragement en maîtrisant la langue, et il ose de parler couramment sans hésitation.

Nous ajoutons que la langue ne basé pas uniquement sur ses règles grammaticales et lexicales, la prononciation aussi marqué son utilité en produisant des énoncés et en communiquant avec les individus. La prononciation renforce la confiance aux participants, elle permet de saisir le sens et facile la compréhension et puis, aide à la maîtrise de l'écriture.

Nous pouvons constater tout ça à travers le schéma de Bernard DUFEU en parlant sur l'importance de la prononciation si dessous :

Schéma :



DUFEU, Bernard : L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

### 3.2. La prononciation dans les pratiques de classe : quelle activité préconiser

Pour parler de la pratique de classe, il faut que le rôle de l'enseignant soit présent au terrain afin d'installer des compétences communicatives et puis de guider les apprenants à être motivant, interactif en recevant des connaissances. Avant de parler sur les activités qui permettent à enseigner la prononciation, nous soulignons le rôle que joue le professeur dans sa classe pour accompagner les élèves à acquérir le savoir.<sup>1</sup>

L'enseignant est un médiateur et autonome dans sa classe, il suit et contrôle les erreurs de ses élèves en les corrigeant pour avoir une production orale et surtout en les fixant des compétences orales. L'apprenant est intéressé par l'opération de l'acquisition si le professeur à trouver des bonnes stratégies pour lui transmettre le message. Nous constatons que l'efficacité de l'enseignant est dominante en changeant le comportement d'un élève timide et inconflant à un élève plus actif et confiant. C'est-à-dire que l'apprenant a peur d'oser en prenant la parole, en s'exprimant devant les autres. Nous ajoutons la réflexion en langue maternelle empêche l'élève à produire des énoncés oraux en langue étrangère, alors le professeur guide l'élève dans ce cas à concentrer sur le contenu de message, pas la forme de la langue.<sup>2</sup>

L'activité théâtrale est considérée comme une activité pédagogique dans l'apprentissage du FLE, elle est utilisée par l'enseignant pour les motiver, les cultiver et notamment pour développer leur aspect communicationnel à travers la découverte de l'acte de parole. Elle est comme un outil ludique permet à l'apprenant de consolider et renforcer la prononciation à travers la maîtrise de l'oral en comptant sur cette expression : « *Les activités théâtrales en classe s'intègrent dans une volonté d'approche communicative et actionnelle de l'apprentissage des langues vivantes.* »<sup>3</sup> C'est-à-dire l'intégration de l'activité théâtrale dans la classe par le professeur donne une énergie pédagogique aux apprenants dont laquelle l'élève se trouve dans une situation de communication en s'exprimant librement en classe, en changeant les idées et en formant un énoncé oral compréhensible.

---

<sup>1</sup> PAYET, Adrien, « *Comment intégrer des activités communicatives et théâtrales en cours de Français Langue Étrangère* ». CLE international, Paris, 2010. P.22.

<sup>2</sup> SCMIDT, Prisca, « *Le théâtre comme art dans l'apprentissage de la langue étrangère* » CLE International, Paris, 2006. P.95.

<sup>3</sup> VERDEIL, Jean, théâtre et pédagogie. A propos du théâtre scolaire. CLE International, Paris, 1995.

En ajoutant que l'utilisation de l'activité théâtrale permet à l'élève de développer son expression orale car lorsqu'il prépare la pièce de théâtre et il est obligé de répéter en prononçant correctement les mots afin que les autres puissent comprendre. De plus, elle donne l'occasion aux débutants à apprendre la prononciation en produisant des phrases simples et faciles lors de la répétition.

En faisant cette activité théâtrale, nous soulignons que la communication et l'interaction entre les apprenants sont réalisables en créant une atmosphère communicative en provoquant un échange réel et humain entre les apprenants.

Comme VOLTAIRE a dit « le théâtre instruit mieux qu'un gros livre ».

En s'appuyant sur cette citation nous pouvons saisir que pour apprendre une langue étrangère ce n'est pas forcément d'appeler les méthodes traditionnelles en comptant uniquement sur manuels scolaires, on peut prendre comme activité les pièces de théâtres afin de faciliter la tâche aux élèves en les motivant et en changeant le climat pédagogique.

*« L'oral joue un rôle d'autant plus important qu'il intervient de manière à la fois plus subreptice et plus constante, et donc moins aisément contrôlable, que l'écrit, dans la constitution de l'image de soi et dans le développement de la relation avec autrui »<sup>1</sup>*

A partir de cette réflexion nous saisissons l'importance de l'oral en apprenant une langue étrangère et notamment de constater le lien entre la prononciation et l'oral. Nous saisissons que la prononciation est au service de l'oral dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

Pour mieux préciser nous comptons sur la réflexion suivante de PENDANX 1998 : « *L'apprentissage d'une langue étrangère relève de trois dimensions : d'une part, le cadre culturel, cognitif et affectif dans lequel l'apprenant déploie son activité, et qui détermine ses représentations de la langue étrangère et de l'apprentissage ; d'autre part, la situation institutionnelle où se réalise l'enseignement, et notamment ses implications sur le statut de la communication en classe : finalement, les activités de classe elles-mêmes, qui*

---

<sup>1</sup> ROULET, « Pour une meilleure connaissance du français à enseigner » E. 1973. p. 22-26.

définissent l'activité de l'apprenant et orientent le sens de son apprentissage. (PENDANX, 1998, p.9)

*En effet, une langue est un objet social, appartenant à tous et ayant une existence en dehors de l'institution. (PENDANX, 1998, p.10) »*

Nous constatons la valeur et l'efficacité de l'emploi et l'intégration de la pièce théâtrale dans l'enseignement/ apprentissages des langues étrangères. Elle est considérée comme un bon moyen pour améliorer les compétences communicatives, interculturelles et linguistiques.

De plus, les pièces de théâtre permettent aux élèves de maîtriser et développer le lexique, la syntaxe, la morphologie, l'intonation, le rythme, la prononciation, l'articulation, etc.

Nous soulignons aussi qu'à travers la simplicité des mots utilisés dans les pièces de théâtre et l'utilisation des différents registres de langues contribuent à la bonne maîtrise de la prononciation car le théâtre se caractérise par la motivation en jouant les rôles et en parlant en s'exprimant ce que précise Laurence LENTIN : « *La simplicité de son vocabulaire et de sa syntaxe, il peut être abordé à tous les niveaux, et permettre à l'élève d'améliorer ses compétences linguistiques, par le perfectionnement de la prononciation et de l'expression orale grâce aux représentations.* » <sup>1</sup>

En ajoutant que la dramatisation qu'on constate dans les pièces théâtrales permet au développement de la capacité de l'expression et la communication. Autrement dit, le théâtre est un outil pédagogique qui contribue beaucoup plus en facilitant l'apprentissage de la prononciation.

La lecture est l'une des compétences les plus essentielles dans l'enseignement/ apprentissages du FLE, elle est très intéressante pour les élèves depuis le début car la lecture contribue également à l'acquisition et la maîtrise de la bonne prononciation.

La lecture à haute voix est une activité très efficace pour les élèves, elle aide énormément les apprenants à prononcer en répétant, en lisant avec une voix haute. L'élève

---

<sup>1</sup> LENTIN. « *Recherche sur l'acquisition du langage* »: Presse de la Sorbonne Nouvelle L. 1988. Paris.

va habiter à prononcer des termes en trouvant une facilité en bougeant son appareil phonatoire, ses lèvres, sa langue.

Nous ajoutons également que la surveillance de l'enseignant joue une grande efficacité en corrigeant aux élèves en classe leurs erreurs et surtout en les motivant. De plus, l'acceptation de l'erreur par le professeur dans la classe du FLE est naturelle en les accompagnants à découvrir la bonne prononciation avec la répétition et le ludique afin d'arriver à un bon résultat.

La valeur de l'enseignant aussi doit être remarquable en variant les formes de la bouche en montrant aux élèves les sons, les voyelles qui peuvent poser un problème à la prononciation. Donc, la position de la bouche l'une des stratégies qui permettent aux enseignants à installer des compétences communicatives.<sup>1</sup>

### **3.3. Faire face aux habitudes langagières de l'apprenant**

Le domaine de la phonétique est très vaste par rapport aux autres domaines linguistiques, comme la grammaire, le lexique ...etc. Sous le développement et l'évolution du monde la compétence communicative a été s'imposée. Alors, nous résumons que la compétence phonétique est une infrastructure linguistique qui permet l'intelligibilité entre les interlocuteurs.

Margaret BENTO, maître de conférences en sciences du langage précise que « *la phonétique possède une grande place dans l'enseignement/apprentissage du FLE. OÙ le chercheur BENTON souligne des phases efficaces qui nous permettent à maîtriser la phonétique en les citant ainsi : sensibilisation, discrimination, intégration corporelle, association code oral/ code écrit, production orale dirigée, production orale spontanée* ».

#### **Sensibilisation**

La sensibilisation est considérée comme une stratégie efficace pour former la capacité discriminative de l'apprenant en lui proposant des mots similaires ou bien des sons similaires phonétiquement. BENTO souligne aussi qu'à travers le miroir nous pouvons

---

<sup>1</sup> <http://research.jyu.fi/phonfr/000f.html2011:000f>

sensibiliser les apprenants aux sons. C'est-à-dire le miroir reflète l'arrondissement et l'étirement la bouche.

### La discrimination

La discrimination des sons est l'une des méthodes efficaces qui consiste sur la discrimination entre les sons semblables. De plus la fameuse méthode qui consiste sur la comparaison-choix, elle se caractérise par l'écoute des mots en les comparant et en indiquant la différence entre les sons. Nous constatons aussi qu'il existe d'autres méthodes dans cette phase comme le recours aux contextes, aux gestes. En grosso-modo cette phase de la discrimination a un objectif de développer les capacités de l'articulation et la prononciation d'une langue étrangère.

### Production

Selon BENTO souligne que l'échauffement physique en produisant des mots en les répétant souvent une méthode efficace dans cette phase. <sup>1</sup>

Il souligne également que cette activité de la production est divisée en deux aspects : « *la production dirigée et la production spontanée* ». C'est-à-dire la production dirigée se base l'entraînement à travers la répétition et les documents authentiques à l'aide de l'enseignant en guidant son apprenant en lui créant ainsi des stratégies afin d'installer la fixation des sons chez l'apprenant.

La production spontanée consiste sur la réalisation des objectifs communicatifs car ce sont des textes, des énoncés produits par l'apprenant. On peut aussi enregistrer et filmer le produit de l'apprenant afin de savoir les imperfections de la production de l'élève.

### Association des code oral /code écrit

Dans cette dernière phrase BENTON souligne qu'il faut que nous associions entre les sons et les graphèmes du français. Nous constatons qu'en français la relation entre les sons et les graphèmes n'est pas biunivoque. Un son peut correspondre à plusieurs graphèmes

---

<sup>1</sup> BENTO, M Phonétique en classe de FLE- Quoi et comment enseigner ? *Le français dans le monde*, (386)38-39. (2013).

français. Pour reconnaître association visuelle des sons, nous pouvons demander aux apprenants de remplir des espaces lacunaires avec une phonie adéquate.<sup>1</sup>

### **3.4. Les sons et les phonèmes difficiles à prononcer**

Chaque langue étrangère est se caractérisé par leur spécificité et tout le monde recontacte des problèmes de prononciation d'une langue étrangère, alors que les enfants en apprenant et en découvrant une deuxième langue rencontrent des difficultés à la prononciation.

Les élèves font comme un premier pas en apprenant les sons, ils commencent par les voyelles de la langue française, en découvrant la première voyelle [a] qui peut être facile à prononcer pour tout le monde car cette dernière est une voyelle ouverte et puis par les deux voyelles [i], [u] sont des voyelles fermées.

Pour maîtriser la prononciation d'une langue étrangère, il faut que nous séparions entre les sons et les phonèmes d'une langue étrangère et la langue maternelle c'est pour cela nous mentionnons les confusions entre les sons qui n'existent pas dans la langue maternelle en les prononçant.<sup>2</sup>

Nous résumons les confusions et les fautes fréquentes des sons et phonèmes (entre la langue arabe et le français) :

Les erreurs qui portent sur le système vocalique minimum trois voyelles [a], [i] et [u] consistent essentiellement à l'assimilation entre les deux voyelles [y] et [i]. On peut donner un exemple de la prononciation « bureau » prononcé bireau .

Nous ajoutons aussi les voyelles arrondies chez les arabophones se prononcent de manière déférente :

---

<sup>1</sup> BENTO, M. Phonétique en classe de FLE – Quoi et comment enseigner? in Le français dans le monde, n° 386, 2013

<sup>2</sup> FESFES, N. « *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire* ». Toulouse : Université de Toulouse, 1994

- [Y] peut être prononcé [u] ou [i].
- /OE/ Peut être prononcé [o] ou [u]
- Nous constatons également les voyelles nasales qui posent problème car elles n'existent pas dans la langue maternelle [en, on, an, ien, am, ion, ion ....]
- La deuxième confusion se fait entre le [y] et [u]. Cette confusion vient du système phonétique de la deuxième langue, l'anglais : vu que la graphie u se lit ou en anglais.

La prononciation des phonèmes chez les arabophones est consistée aussi sur la confusion entre les consonnes comme :

[v] prononcé [f] et [p] prononcé [b] .ce sont des consonnes occlusives et labiales. C'est-à-dire prononcées par les lèvres et la première distinction acquise est celle qui sépare les nasales (/m/) et les orales (/p/ et /b/), la seconde, est celle qui sépare les labiales (/p/, /b/, /m/) des dentales (/ t/, /d/ /n/) et l'on reconnaît là évidemment les consonnes initiales des premiers mots de tous les enfants du monde.

***Conclusion partielle II :***

L'oral est tout ce qui sort de la bouche en portant que ce soit des sons, des mots, des énoncés, alors on constate qu'il existe un lien entre l'expression orale et la prononciation. C'est-à-dire la prononciation et l'expression orale sont complémentaires car la compréhension de la production des énoncés oraux se base sur la maîtrise de la prononciation afin de réaliser des relations communicatives avec les autres.

## *Chapitre III :*



*Analyse et description des  
résultats*

### ***Introduction partielle***

Mettre la main à la pâte est l'une des solutions pour avoir un résultat fiable, c'est pour cela nous allons monter dans ce dernier chapitre qui nous amène vers la partie pratique en descendant au terrain pédagogique pour qu'on puisse collecter des informations qui nous aide à observer les vraies lacunes et notamment les insuffisances de la prononciation.

En comptant sur deux axes d'investigations au terrain :

Le premier est un enregistrement en filmant la scène pédagogique et les réactions des apprenants en faisant des séances avec leur enseignant.

Le deuxième moyen que nous avons élaboré est questionnaire destiné aux enseignants, ce dernier possède des questions ouvertes et d'autres fermées. Ce questionnaire contient 10 questions pour objectif de détecter les insuffisances de la prononciation chez les élèves au primaire et puis, nous trouvons quelques réponses par les praticiens en proposant des astuces en améliorant la prononciation des élèves. De plus nous signons à travers notre questionnaire quels sont les sons où bien les voyelles les plus difficiles à prononcer par les apprenants.

#### **.1. Description de l'école**

Cette école est nommée par le martyr BABOU Mohamed, elle est située à Béni Chaaib à 45 Km de Tissemsilt . Elle se trouve dans les zones rurales. Cette école est ouverte depuis l'année 2010, c'est une nouvelle école dans cette région.

Pour les enseignants qui exercent leur travail dans ce primaire, il avait 7 (sept) enseignants arabophone et 1 seul (un) enseignant francophone. Le nombre des élèves est 120 élèves où il existe 7 classes dans chaque classe les élèves ne dépassent pas le 25.

Nous avons choisi cette école car c'est un lieu qui me permet de faire mon enquête. De plus, je suis enseignant dans cette école depuis 5 ans d'expérience comme enseignant titulaire. Nous avons constaté aussi que les conditions de travail nous permettent de sortir par un bon résultat et en trouvant une facilité à faire notre recherche.

## **.2. Présentation de l'échantillon**

Pour faire notre recherche, nous avons choisi deux classes et deux niveaux le premier est celle de cinquième année primaire (5ap) et le deuxième est les troisièmes années primaire (3ap).

La première classe (5ap) se compose de 17 élèves où il y a 12 filles et 5 garçons. Concernant les (3ap) on a 25 élèves, il s'agit 15 filles et 15 garçons.

Lorsque je suis le praticien en travaillant avec mes élèves, j'ai utilisé la Caméra et l'enseignement bien sûr à l'aide d'une qui m'a accompagné durant les deux séances.

## **.3. Enregistrement comme instrument de l'enquête n°1**

Nous avons assisté la première séance avec les élèves de cinquième année primaire (5ap) en faisant le premier enregistrement, cette classe contient 21 élèves. Le monsieur l'enseignant a fait sa séance du jour celle de la compréhension de l'écrit où il traite un texte explicatif qui est intitulé par « les sauveteurs ».

Nous avons mis l'accent sur les réactions des apprenants où nous avons détecté des insuffisances, des écarts en prononçant et en participant avec leur enseignant avec une spontanéité. Nous traçons ce modèle en faisant la différence entre la prononciation juste et celle des apprenants.

### **.3.1. Enregistrement n°1 :**

Le premier enregistrement est réalisé avec les élèves de cinquième année primaire (se compose de 20 apprenants), où nous avons entamé une séance de lecture (compréhension de l'écrit) avec les enfants. Nous avons demandé aux élèves de lire à haute voix un passage de 80 mots. Le titre de ce dernier est « **les sauveteurs** ». C'est un support qui est programmé dans le manuel scolaire de cinquième année primaire. Ce petit texte traite un thème du projet « les métiers » et que font-ils quand un tremblement de terre frappe une région en mentionnant l'utilité de chaque métier « médecin, pompier, infirmier, les soldats ».

Les mots mal prononcés par les élèves	La Correction des mots
Les saufeteurs	(les sauveteurs). F/v
Messieur	(monsieur). E/i
Les infèrmiers	les infirmiers) è/i
Les bombiers	(pompiers). B/p
Mercé	(merci) é/ i
S'ils vos pli	(s'il vous plaît) i/ é
Bia	(bien) ia / ien
Coicé.	Coincé/ oin
Efont	Enfant /en
Les gedarmes	Les gendarmes (en / r)
Jarda	Jardin. (in)
Voitire	Voiture (u /o)

### 3.2. Enregistrement n°2 :

Nous avons fait avec la même classe (cinquième année primaire) une séance de compréhension orale où nous proposons aux élèves un support audio-visuel qui est intitulé l'orage en respectant le programme, c'est-à-dire ce titre de séance fait partie au projet III « les catastrophes naturelles ».

Cette séance nous permet de détecter les difficultés de quelques sons qui peuvent être posé un problème à la prononciation, nous mentionnons ces sons dans le petit tableau suivant :

Les sons et les voyelles prononcés par les élèves	La prononciation juste du son
Trafail	Travail (f/v) et ail
Compane	Compagne (gn)
Un gama , le tra ,la ma	Un gamin, le train, la main (un, ain)
Un jor	Un jour (j/g), (ou)
Je n'appelle	Je m'appelle (n/m)
Un afio	Un avion (ion), (f/v)
Icouti	Écouter (é/ et er...etc.)

#### 4. Présentation des résultats

Dans cette phase nous allons faire une interprétation aux résultats que nous avons déjà remarqués de la part des apprenants, autrement dit on mentionne chaque élève est sa difficulté en prononçant le mot.

Cette phase là nous permet peut de savoir pourquoi l'élève prononce mal les mots en découvrant les sons qui peuvent être posé un problème à la prononciation.

##### Première séance

En assistant la première séance de la lecture on constate que chaque élève a un problème où cette expérimentation nous permet de rassembler un ensemble des sons qui posent vraiment un obstacle chez les apprenants de cinquième année primaire.

Nous mentionnons la difficulté de chaque apprenant ainsi :

### Apprenant 1

Nous constaté que cet apprenant à trouver une difficulté en prononçant la lettre « v » peut être que cette lettre est difficile pour l'élève car elle n'existe pas en langue maternelle, dans ce cas l'élève confond entre la langue maternelle et la langue étrangère au lieu de prononcer la lettre « v » il prononce la lettre « f ». En prenant l'exemple qu'on a déjà le mentionné au tableau n°1 : les **sauveteurs/ les saufteurs**.

### Apprenant 2

La langue française est une langue étrangère, on l'appelle la langue des exceptions car ses règles grammaticales ou syntaxiques contiennent pas mal des exceptions.

Ces exceptions posent absolument un problème de prononciation chez les apprenants où nous remarquons cette difficulté dans le mot « monsieur » l'élève n'observe pas la voyelle « e » en prononçant le terme monsieur. L'élève il ne peut pas saisir le son « e » car il lit ce qu'il voit. Et puis, prononce mal la voyelle « e » parce que le « e » est un son qui n'apparaît pas dans la langue maternelle.

### Apprenant 3

Cet élève, en suivant sa lecture nous a fait attention à la voyelle « è », il n'a pas pu faire la différence entre la voyelle « i » et la voyelle « è » peut être que le mot est étranger. C'est-à-dire que l'élève prononce pour la première fois ce mot en rencontrant l'obstacle de la prononciation où bien l'absence de cette voyelle dans la langue maternelle. L'élève a confondu entre les deux voyelles en prononçant le terme « infèrmier au lieu de dire infirmier ».

### Apprenant 4

Pendant l'assistance de cette expérimentation au terrain en constatant un élève très motivé en osant de remercier son enseignant en lui disant « **merci** ». Nous n'avons pas fermé les yeux en appréciant cette tentative et cette audace de l'apprenant, mais on a profité l'occasion de viser notre objectif de recherche car l'élève n'a pas prononcé le mot correctement en disant « **mercé** », alors que la bonne prononciation est « **merci** ». Cette

observation nous permet de détecter que l'élève n'arrive pas à faire la différence entre la voyelle « é » et la voyelle « i ».

### Apprenant 5

Nous avons constaté que cet élève n'arrive pas à prononcer le son nasal en déformant le mot car peut-être il n'a pas maîtrisé la forme de la bouche en prononçant le terme « **coincé** ». Dans ce cas le son « **oin** » n'existe pas dans la langue maternelle.

### Apprenant 6

On remarque que cette élève a trouvé un obstacle de prononcer le son « **on, en** » car ce dernier est un son nasal qui sort de la bouche et le nez en seul moment. Et puis, peut-être la difficulté de ne pas prononcer le son a une relation avec l'absence de ce son phonétiquement dans la langue maternelle.

### Apprenant 7

Nous avons constaté également que cet apprenant n'arrive pas à prononcer la voyelle « **u** » en lisant le mot voiture car phonétiquement elle n'existe pas en langue maternelle. L'élève prononce la voyelle « u » comme « **o** » car l'apprenant n'a pas reçu la bonne stratégie pour articuler la voyelle. C'est-à-dire que l'enseignant explique et montre à ses élèves la manière en utilisant les gestes pour fixer une compétence chez l'enfant pour pouvoir prononcer le son en utilisant les différentes formes de la bouche et l'appareil phonatoire.

### Apprenant 8

Nous circulons être les rangées en enregistrant la lecture de cette élève, il nous a met l'accent sur la lettre « **p** » qui pose absolument une difficulté où l'élève ne peut pas faire la distinction entre les « **p** » et le « **b** ». L'élève confond entre les deux lettres car les consonnes « **p** » n'existe pas dans la langue arabe. L'apprenant n'arrive pas à articuler le mot **pompier** en disant de sa façon « **les bombiers** »

### Apprenant 9

Il existe en langue française la consonne « r », elle existe également dans la langue arabe mais, la manière de la prononcer est carrément différente. C'est pour cela pendant notre enquête au terrain cette élève nous a fait attention en prononçant le mot « **gendarmes** ». Il prononce le « r » comme le « r » de l'arabe. Autrement dit le « r » parisien pose un problème pour cet élève.

### **La deuxième séance**

Nous avons assisté une deuxième leçon celle de la compréhension orale avec le même niveau, la même classe après 10 minutes de repos où les élèves prennent leur pause-café.

On a constaté les difficultés suivantes chez quelques-uns :

#### **Apprenant 1**

En assistant cette séance avec Monsieur l'enseignant, créant une atmosphère, une ambiance pédagogique en faisant parler les élèves, l'enseignant demande aux élèves comment s'appellent-ils ? Nous avons constaté que cette élève en répondant n'arrive pas à dire la formule « **je m'appelle** » correctement. Il disait « **je n'appelle** ». Dans ce cas on résume que le « n » et le « m » pose un problème chez quelques éléments en prononçant cette formule.

#### **Apprenant 2**

Nous avons remarqué quand l'enseignant demande un cet apprenant de répéter le mot « un avion » cet élève n'arrive pas à dire correctement le mot en déformant le son « **ion** » en « **io** ». Ça veut dire que le son « ion » est un son nasal qui sort de la bouche et le nez a la fois et il n'existe pas en langue arabe.

#### **Apprenant 3**

Cette apprenante a trouvé des difficultés avec le son « **gn** » qui pose problème par la plupart des éléments. Quand l'enseignant porte au tableau les trois choix en demandant aux élèves de choisir la bonne réponse. L'élève passe au tableau en cochant la bonne réponse celle de « **la compagne** » mais il n'arrive pas à prononcer le son « **gn** » en déformant le mot en « **la compane** ».

## 5. Analyse et discussion

### Le cas de la consonne « v/f »

Après une bonne observation au terrain nous avons constaté que les élèves trouvent un problème de l'articulation avec la consonne « v » car cette dernière n'existe pas dans notre langue maternelle et puis, les enfants ne puissent pas faire la différence entre les deux sons. (v/f).

### Le cas de la consonne « p/b »

Nous n'avons constaté que le même problème chez la plupart des apprenants. Ils confondent entre la consonne « p/b ». Nous pouvons ajouter que notre observation était faite dans une école qui se trouve dans les zones rurales où l'environnement influence énormément sur l'articulation des apprenants.

### Le cas de la voyelle « u »

La voyelle « u » est une voyelle qui pose un obstacle à la prononciation chez les apprenants selon l'observation qu'on déjà vue au terrain. Elle est parmi les voyelles orales qui sortent de bouche en faisant un effort physique et en se trompant à la prononciation. Au lieu de dire « u » l'élève prononce la voyelle « o ». Nous remarquons que l'élève ne maîtrise pas la forme de la bouche en articulant car l'absence de la bonne stratégie. C'est-à-dire l'aspect corporel joue un rôle efficace et aide énormément à la bonne articulation.

### Cas de la voyelle « é », « i » et la voyelle « è »

Nous saisissons que ses voyelles sont difficiles à prononcées par les élèves car nous avons constaté des insuffisances au terrain en confondant entre ses voyelles. De plus, il existe quelques voyelles orales comme « e, é, è » uniquement en langue française en revanche elles sont introuvables dans la langue maternelle. Ce mélange entre les deux langues en comparant les lettres de deux langues phonétiquement pose un grand obstacle aux élèves en prononçant les sons.

### Le cas de « r » parisien

En faisant notre recherche, nous avons constaté que les élèves ont un grand obstacle avec le « **r** » **parisien** car ils sont très attachés par la langue maternelle celle de l'arabe. Les apprenants ont habitude de prononcer le « **r** » de la langue maternelle en fin de compte ne peuvent pas réussir à prononcer la consonne « **r** » (r parisien).

#### **Cas de « je m'appelle et je n'appelle »**

En assistant chez le monsieur l'enseignant nous avons remarqué que certains éléments ne peuvent pas maîtriser cette formule en confondant entre les la consonne « **m** » **et la consonne « n »**. Alors nous résumé que le débit de l'enseignant en prononçant la formule influence sur le produit de l'apprenant. C'est-à-dire que l'élève n'a pas eu l'occasion suffisante pour écouter attentivement la formule lorsque l'enseignant prononce rapidement. De plus, la capacité de l'élève ne permet pas de saisir et recevoir la formule car il est débutant pourtant il est en cinquième année. Ça veut dire que l'enseignant joue un rôle important en prononçant tout doucement afin que les élèves lui prennent comme un modèle.

Nous ajoutons également qu'il s'agit un élève en classe qui a une maladie au niveau de ses oreilles en portant un appareil auditif qui influence sur sa prononciation. Nous vu que l'enseignant donne la parole à cette élève en passant aux autres afin de ne perdre pas de temps. Alors cet élève est tombé dans l'erreur en prononçant mal cette formule.

#### **Cas de son « gn, ion, oin »**

Nous avons remarqué que les trois sons « **gn, ion, oin** » sont introuvables dans la langue maternelle, ils existent uniquement dans la langue française c'est pour cela les élèves rencontrent des difficultés à la prononciation. De plus, nous saisissons que l'environnement joue une grande importance sur les capacités phonétiques de nos enfants. C'est-à-dire les apprenants vivent dans un endroit d'ombre où il existe des parents ne maîtrisent pas la prononciation en déformant les mots en les prononçant devant leur enfant. Et puis, les élèves dans les zones rurales n'ont pas l'habitude de parler la langue étrangère, ils n'écourent pas les documentaires en français, ils ne regardent pas les films en langue française. Ces causes influencent énormément sur la production de l'élève en prononçant mal les sons.

### **6. Questionnaire comme instrument de l'enquête n°2**

Nous avons tenté de faire un questionnaire destiné aux enseignants afin de pouvoir arriver à un résultat fiable. Ce questionnaire contient quelques petites questions pertinentes (5 questions) afin de recevoir les réponses de quelques enseignants qui travaillent que ce soit au centre-ville où bien dans les zones rurales.

Nous posons des questions aux enseignants sans savoir leur sexe, ce que nous intéresse beaucoup plus dans ce questionnaire juste l'expérience de l'enseignant. De plus, nous avons su si les enseignants rencontrent des difficultés avec leurs élèves à la prononciation. Et puis, nous avons questionné les enseignants sur l'importance de l'oral où bien l'écrit. Nous n'avons pas négligé le volume d'horaire et la correction de l'erreur phonétique de l'élève de la part de l'enseignant envers ses apprenants.

A partir de ce questionnaire nous avons su le pourcentage des difficultés chez nos élèves en glissant vers les sons qui posent problème aux apprenants en fin nous terminons par les causes qui peuvent poser un problème à la prononciation.

**6.1. Questionnaire des enseignants**

Question n°1 :

**Tableau 1 : combien d'expérience avez-vous dans l'enseignement?**

a- Moins de 5ans    b- plus de 10 ans

	Moins de 5 ans	Plus de 10 ans
Combien d'expérience avez-vous ?	4	6

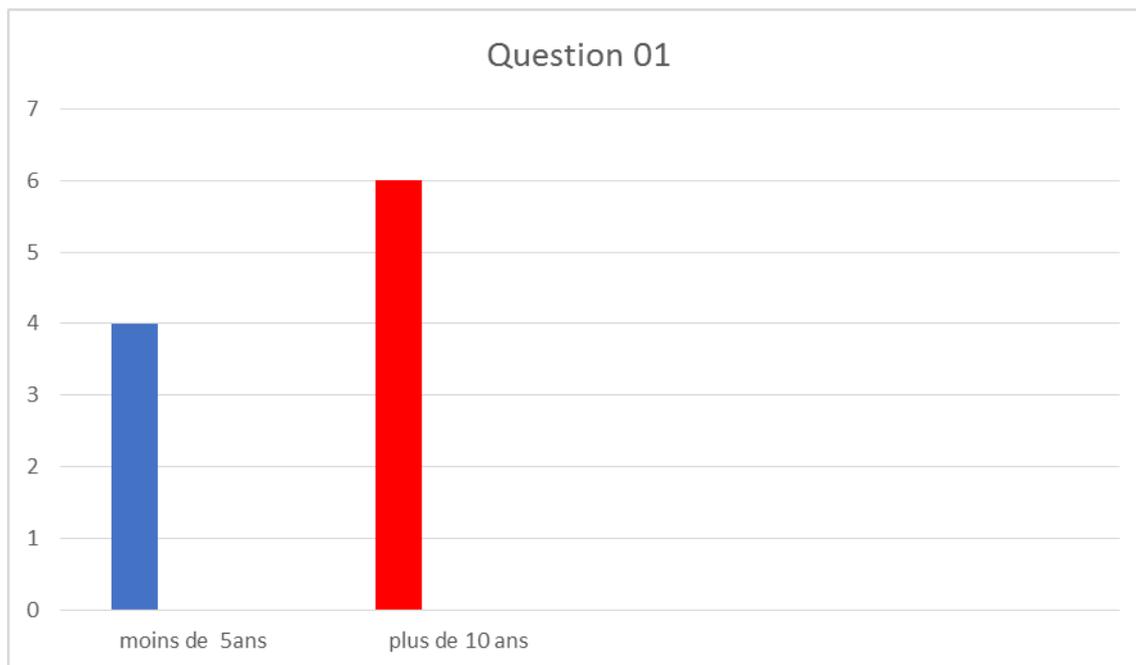


Figure 1: l'expérience des enseignants

### Analyse : l'expérience des enseignants

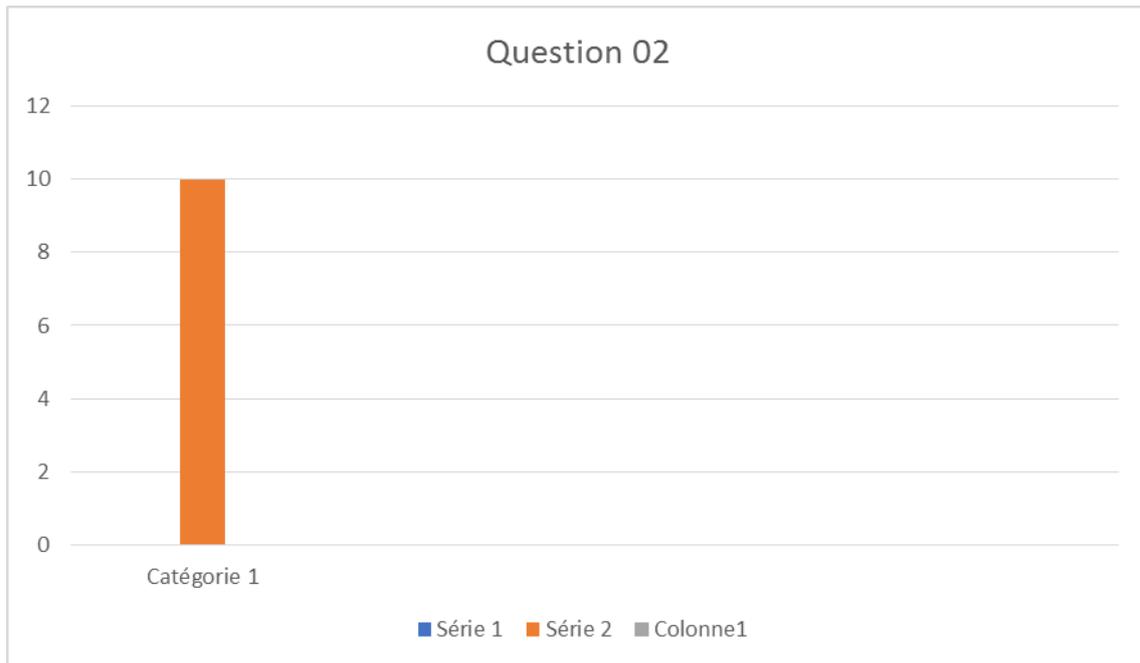
Nous avons interrogé un ensemble des enseignants qui travaillent au terrain pour nous aider à arriver à un résultat fiable. Nous n'avons pas hésité de leur interrogé sur leur expérience au terrain où nous avons trouvé que 40% des enseignants qui ont de nouvelles expériences et ils sont confirmés c'est-à-dire ils sont titulaires, alors que les autres environ de 60% sont anciens dans le milieu pédagogique avec leur enfant. Tout les avis et les réponses des enseignants que ce soit nouveaux ou anciens vont nous aider à résoudre notre problématique car on les considère les hommes de terrain et ils ont des contacts à jour avec les élèves.

Question n°2 :

**Tableau 2 :est-ce que la prononciation pose un problème au terrain chez vos élèves?**

a - Oui      b- non

	Oui	Non
Est-ce que la prononciation pose un problème au terrain ?	10	00



**Figure 2: l'existence du problème de la prononciation**

**Analyse : l'existence du problème de la prononciation**

Nous avons tenté de savoir si la prononciation existe au terrain chez les apprenants où l'enseignant trouve des difficultés à faire son travail pédagogique avec les élèves en leur accompagnant à apprendre la langue française, nous avons constaté que toutes les réponses étaient pour la présence des difficultés au terrain 100% ont répondu par oui alors que personne ne répond non.

Question n°3 :

Tableau 3 : quel est le code important dans l'enseignement du FLE?

	L'oral	L'écrit
Quel est le code important dans l'enseignement du FLE ? L'oral ou bien l'écrit ?	6	4

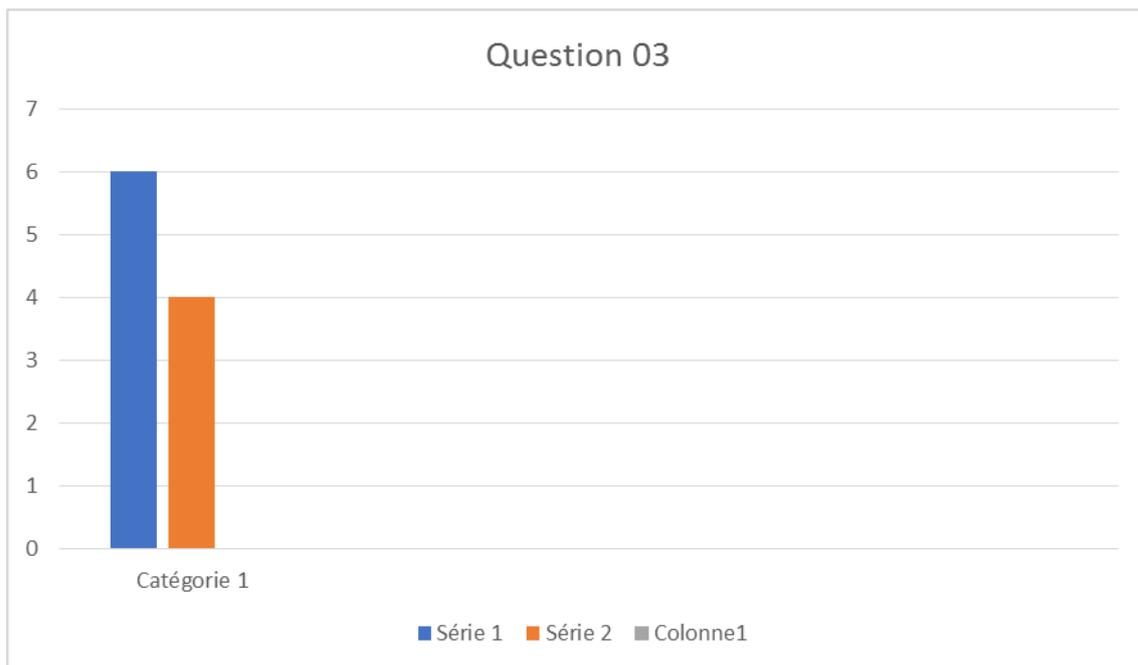


Figure 3 : l'importance de l'oral ou l'écrit selon les avis des enseignants

Analyse : l'importance de l'oral ou l'écrit selon les avis des enseignants

Les enseignants de terrain soulignent à travers leur réponse que l'oral est très important que l'écrit en mentionnant que l'apprenant doit apprendre l'oral pour s'exprimer et

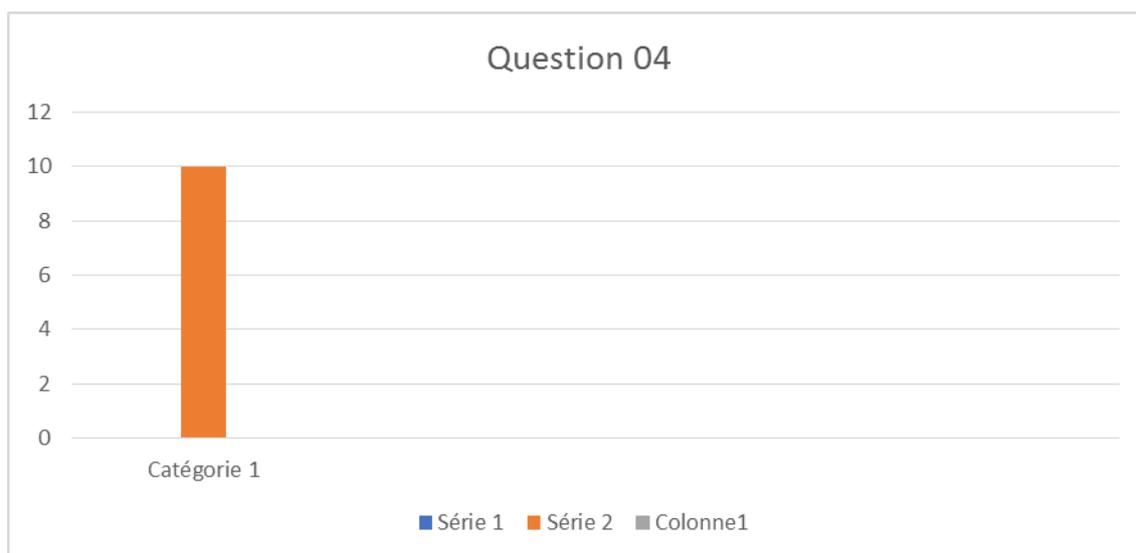
communiquer avec l'autre. D'autre part, les 40% des praticiens répondent que l'écrit possède une grande importance dans l'enseignement apprentissages du FLE.

Question n° 4 :

**Tableau 4 : Est-ce que le volume d'horaire à l'oral est suffisant ?**

a- Oui      b- non

	Oui	Non
Est-ce que le volume d'horaire à l'oral est suffisant ?	00	10



**Figure 4 : volume d'horaire**

**Analyse : volume d'horaire**

Nous n'avons pas hésité de savoir si les horaires à l'oral sont suffisants au cycle primaire où non. Tous les praticiens (100%) déclarent en répondant que les heures de l'oral sont suffisantes pour faire leur travail convenablement au terrain car le temps consacré pour la séance de l'expression orale presque 45 minutes et pour d'autres circonscriptions consacre juste 30 minutes. De plus, le nombre des élèves ne permet pas de faire parler tout le monde presque 40 à 45 élèves en classe. Dans ce cas les enseignants soulignent que le climat

pédagogique ne permet pas de consacrer un temps suffisant pour les élèves en apprenant l'oral.

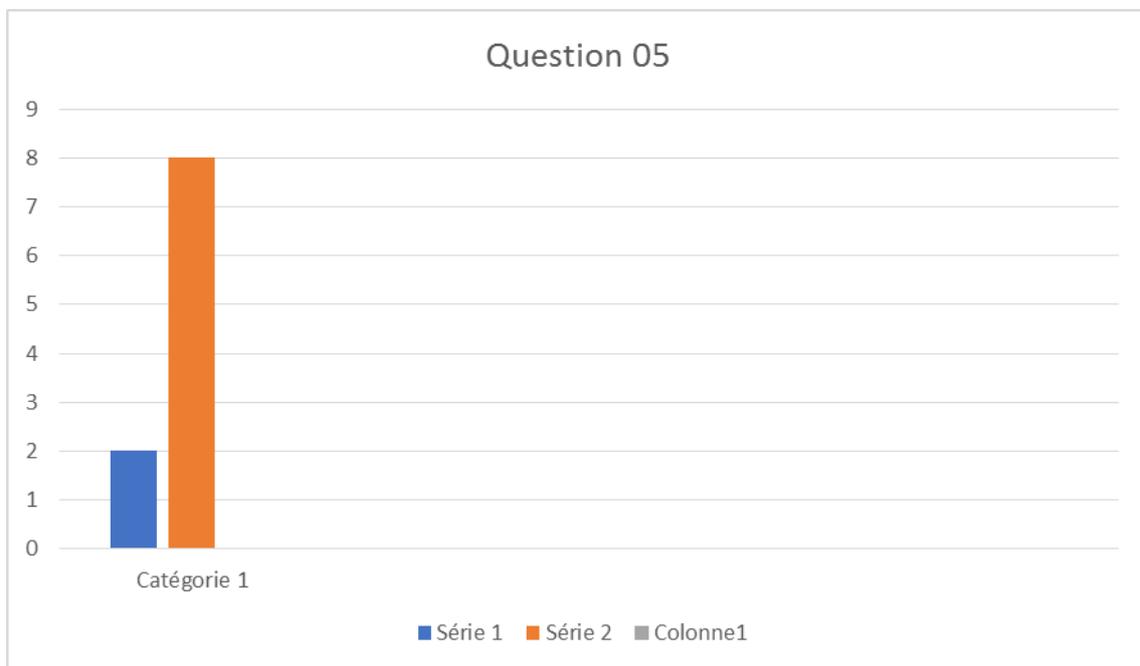
Question n°5 :

**Tableau 5 : Est-ce que vous corrigez les erreurs phonétiques aux apprenants?**

a- Parfois    b- chaque séance    c- jamais

b-

	Parfois	Chaque séance
Est-ce que vous corrigez les erreurs phonétiques aux élèves ?	02	08



**Figure 5 : la correction phonétique**

**Analyse : la correction phonétique**

Nous avons hâte de savoir comment les praticiens réagissent envers les erreurs des apprenants. Nous avons constaté que 80% des enseignants interviennent pour corriger les fautes des élèves pour les guider et les accompagner à faire des efforts pour un objectif de les motiver et développer leur prononciation.

Question n°6 :

**Tableau 6 : quel est le pourcentage des difficultés à la prononciation chez vos apprenants?**

a- Entre 1% à 30%

b- 30% à 50%

c- entre 50 % à 100%

	30% à 50%	50% à 100%
Quel est le pourcentage des difficultés à la prononciation chez vos apprenants ?	6	4



**Figure 6 : le pourcentage des difficultés**

**Analyse : le pourcentage des difficultés**

Après la confirmation des enseignants que la prononciation pose un problème et existe au terrain chez les élèves de cinquième année primaire. Nous avons voulu savoir le degré de ces difficultés où les 60% des praticiens déclarent que les difficultés de la prononciation existe de 30% jusqu'à 50%. En revanche les 40% déclarent que les difficultés de la prononciation existe au terrain de 50% jusqu'à 100%.

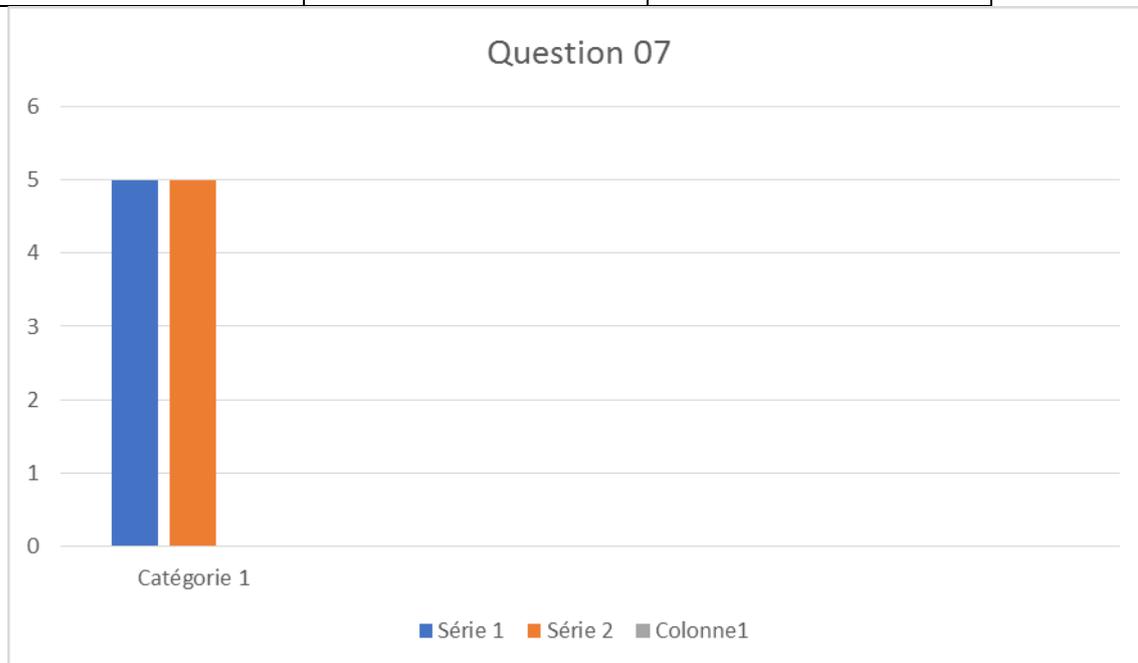
Nous avons constaté que selon les réponses des enseignants que le problème de la prononciation domine beaucoup plus chez les apprenants.

Question n°7 :

**Tableau 7 : quels sont les sons les plus difficiles à prononcer?**

a- Les consonnes                      b- les voyelles

	Les voyelles	Les consonnes
Quels sont les sons les plus difficiles à prononcer chez vos élèves ?	5	5



**Figure 7: les sons difficiles**

**Analyse : les sons difficiles**

Après la confirmation des enseignants que la prononciation pose un problème au terrain nous avons dû savoir quelles sont les sons les plus difficiles les voyelles où bien les consonnes. En s'appuyant sur leurs réponses nous avons constaté que 50% des enseignants soulignent que les voyelles posent vraiment un problème chez les apprenants en insistant sur les voyelles qui n'existent pas dans la langue maternelle celle de l'arabe. D'autre part , 50% des enseignants confirment que les consonnes nasales posent un problème chez les élèves au terrain.

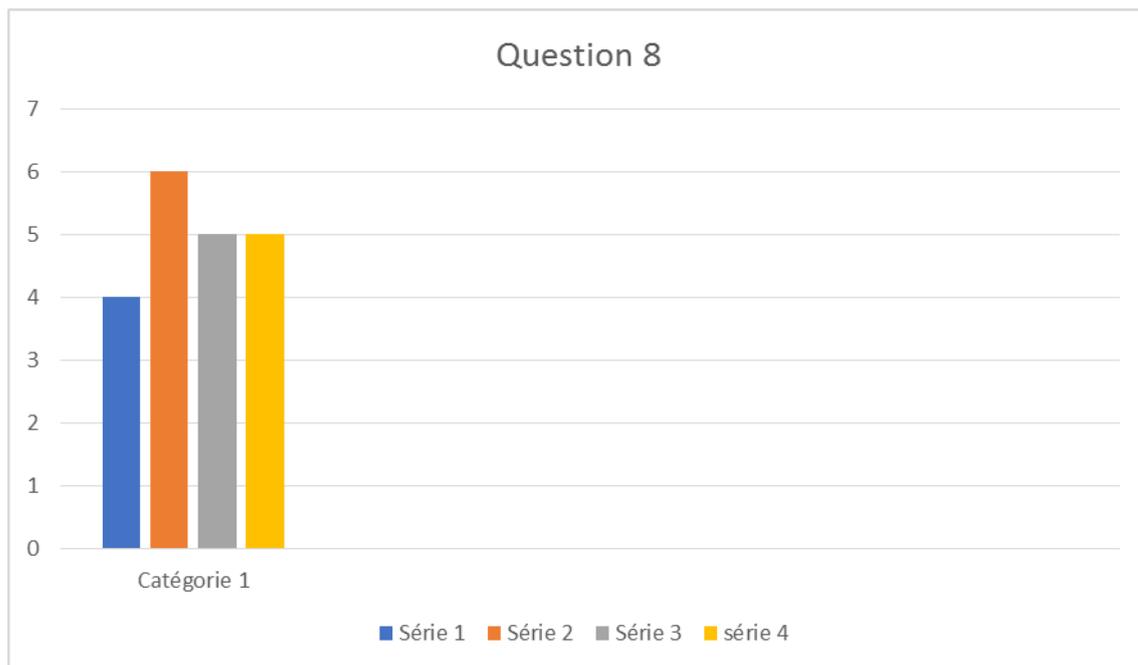
Question n° 8 :

**Tableau 8 : quelle sont les causes de la prononciation?**

Quelles sont les causes de la prononciation ?

- a- L'influence de la langue arabe.
- b- Le milieu sociolinguistique.
- c- La présence des sons compliqués dans la langue française.
- d- Le manque de l'effort de l'élève.

L'influence de la langue maternelle	Le milieu sociolinguistique	La présence des sons difficiles dans la langue française
4	6	5
Le manque de l'effort de l'élève		
5		



**Figure 8 : les causes d'une mauvaise prononciation**

#### **Analyse : les causes d'une mauvaise prononciation**

Nous avons posé cette question en proposant aux enseignants de choisir les vraies causes afin de résoudre notre problématique. D'abord, on a remarqué que 40 % soulignent que le recours à la langue maternelle influence énormément sur les capacités phonétiques des apprenants car il existe des voyelles en français qui sont introuvables dans la langue arabe.

Nous avons constaté également que 60% des enseignants voient que le milieu social joue un rôle efficace pour l'enseignement/apprentissage du FLE. En s'appuyant sur cette réponse nous constatons qu'il y a des apprenants dans les zones rurales qui ne maîtrisent pas le français oralement car ils ne l'utilisent pas dans leur vie quotidienne et puis, ils ne regardent pas les films en français. De plus, l'environnement influence absolument le produit de l'élève car leur entourage est handicapé. C'est-à-dire lorsque les élèves trouvent un entourage motivé et un climat du savoir les apprenants seront armés par un ensemble des compétences sociolinguistiques qui peuvent permettre à l'élève de communiquer avec les autres en maîtrisant la prononciation.

En faisant notre recherche nous avons constaté qu'il y a une distinction entre les apprenants qui résident au centre-ville et qui sont proches de la ville avec les autres qui résident dans les zones d'ombres. C'est-à-dire la différence consiste dans la prononciation

entre les apprenants, nous remarquons les insuffisances chez les élèves dans les zones rurales car la manque de la pratique du français est remarquable que ce soit par leurs parents où leur entourage.

En s'appuyant également sur les réponses des enseignants où il s'agit 50 % des praticiens soulignent qu'il existe des sons très compliqués et difficiles à prononcer par les enfants car la langue française contient des règles phonétiques difficiles en les fixant chez les apprenants.

Nous avons constaté également que 50 % des enseignants précisent que les élèves ne font pas des tentatives individuelles pour apprendre l'articulation dans leur maison. Ils mentionnent que l'entraînement en articulant les sons, les voyelles jouent une efficacité pour maîtriser la prononciation.

Question n°8 :

Que proposez vous comme des stratégies où bien des conseils aux élèves pour avoir une bonne prononciation ?

#### **Analyse : des solutions de la part des enseignants**

Nous avons remarqué à partir de leur vision en proposant des solutions pour pouvoir prononcer correctement les solutions suivantes :

Il faut que les apprenants fassent des efforts et des entraînements phonétiques pour avoir une bonne prononciation. Certains enseignants insistent sur la lecture à haute voix en écoutant aussi les chansonnettes pour avoir l'envie de répéter les chansons en français. Nous avons constaté également selon les réponses des enseignants, ils proposent que regarder les films en français jouent une grande importance pour apprendre l'articulation. C'est-à-dire entraîner l'ouïe sur les expressions françaises, les phrases en français contribue absolument et permettent à avoir une bonne articulation.

*Conclusion partielle III:*

Nous avons fait cette tentative de recherche au terrain pour avoir des réponses qui peuvent nous savoir si la prononciation pose un grand problème chez les apprenants. Notre expérimentation a eu lieu en classe avec les où nous avons écouté les interventions et la lecture de chaque élève pour pouvoir connaître les lacunes et surtout les insuffisances de la prononciation.

Notre investigation contient un ensemble des questions destinées aux enseignants qui nous permettent à reconnaître les difficultés de la prononciation chez les apprenants. Nous sortons à la fin avec un résultat réel qui se relève du terrain où les enseignants interviennent en donnant quelques propositions pour remédier les règles phonétiques afin d'installer une compétence orale chez les apprenants.

# *Conclusion générale*

## ***Conclusion générale***

---

Nous avons fait ce travail de recherche concernant les difficultés de l'enseignement de la prononciation chez les de cinquième année primaire dans lequel nous glissons vers l'importance de l'articulation dans le domaine de l'oral. De plus, nous avons découvert les caractéristiques de la prononciation en découvrant les sons qui peuvent poser un problème phonétique pour les élèves.

Notre recherche également contient des interprétations et des explications concernant les enregistrements des apprenants dans lesquelles nous amènent à découvrir les difficultés et puis, d'avoir une motivation pour pouvoir faire des efforts en cherchant les causes de ses insuffisances phonétiques.

Nous avons constaté que l'analyse des enregistrements des apprenants et ainsi le questionnaire destiné aux nous a permis de pouvoir confirmer les hypothèses proposées dans notre introduction où nous avons déjà mis l'accent sur l'influence de la langue maternelle (l'arabe ou dialecte parlée qui pose un problème chez les élèves. De plus, l'existence des sons dans la langue française influencent sur le produit de l'élève où les apprenants confondent entre les sons de leur langue maternelle et la langue étrangère.

Nous avons confirmé à travers le questionnaire destiné aux enseignants que les voyelles et les consonnes qui n'existent pas dans la langue arabe permettent aux élèves de ne pas maîtriser l'articulation convenablement. Autrement dit, les élèves ne peuvent pas s'exprimer car les sons de la langue française paraissent très difficiles pour eux.

En analysant également le questionnaire, nous avons remarqué que les enseignants confirment que le milieu sociolinguistique joue une grande efficacité et influence énormément sur la prononciation des apprenants. De plus, les enseignants confirment que dans la réforme 2003 que l'approche par les compétences est applicable avec un nombre précis en classe qui ne dépasse pas les vingtaines des élèves, on ne peut pas l'appliquer dans le milieu pédagogique qui possède quarante élèves en classe. En ajoutant aussi que le volume d'horaire ne permet pas aux enseignants de faire leur travail en fixant des compétences phonétiques qui peuvent permettre aux élèves d'avoir un bon niveau à la prononciation.

De ce fait, nous pouvons dire que pour avoir un bon niveau dans l'enseignement /apprentissage du FLE, nous devons sensibiliser nos enfants à avoir l'audace de faire des efforts en donnant l'importance à cette langue étrangère. En outre, il faut que les enseignants

## ***Conclusion générale***

---

motivent leur enfant en apprenant l'articulation et la bonne prononciation à travers le ludique, les chansonnettes, les pièces de théâtre. De plus, il nous semble que l'augmentation le volume d'horaire est très intéressant car l'enseignant va avoir un temps suffisant pour pouvoir faire sa séance en donnant l'occasion à tous les élèves en classe, en articulant, en jouant des pièces théâtrales...etc.

Nous concluons que la prononciation est très intéressante dans le domaine de l'oral car la prononciation est au service de l'oral, elle permet à l'apprenant de produire des énoncés et notamment elle facilite la compréhension en communiquant avec les autres.

# *Bibliographie*

## **Bibliographie**

### **A-Ouvrages**

- 1** ACHOUCHE, M. *La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration*. Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981.
- 2** BAULIEU, Gérard. De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral? (En ligne), Disponible sur
- 3** BENAM AR RABEA, Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en didactique, Université ABOUBAKR BELKAID – TELEMENEN, UFR des Lettres et des Langues, 2012, pp.13-15.
- 4** BENTO, M. Phonétique en classe de FLE – Quoi et comment enseigner? in *Le français dans le monde*, n° 386, 2013
- 5** BENTO, M (2013). Phonétique en classe de FLE- Quoi et comment enseigner ? *Le français dans le monde*, (386) ,38-39.
- 6** BLANC-Michel, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998, P.178.
- 7** CLAUDING, G-D et Sylvie, P, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire*, France, Hatier, 2004, p.91
- 8** COLETTA.J.M, l'oral c'est quoi ? Dans *oser l'oral*, cahiers pédagogiques, n 400.
- 9** Colonna, Fanny. *Instituteurs algériens : 1883-1939*. Vol. 36. Les Presses de Sciences Po, 1975.
- 10** DUFEU, Bernard : *L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère*
- 11** *D'une rive à l'autre : la guerre d'Algérie, de la mémoire à l'histoire*, Syros, 1993
- 12** française, Hachette, paris, 2001. 22 GALLISON.R et COSTE.D, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette 1976. 23 BOUCHAMAL FARLEK, *l'enseignement de l'oral dans des centres extrascolaire*, (mémoire de magister),2007en ligne)
- 13** GUIMBRETIERE, E. *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier, Hatier, Paris, 1994, p.5
- 14** IBRAHIMI, KHAOULA Taleb. *Les Algériens et leur (s) langue (s): éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Éd. El Hikma, 1997
- 15** LAFONTAINE, L. (2003). La culture scolaire en classe de français langue maternelle au Québec : place de l'enseignement de l'oral, de son évaluation et de la construction des connaissances. In Actes du colloque pluridisciplinaire international « Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement ». (Cédérom). Bordeaux : IUFM d'Aquitaine-Université Victor Segalen Bordeaux 2.

- 16** Le français langue étrangère en Algérie : entre héritage linguistique et langue de communication. OUDINA Amina Université 20aout 1955 Skikda.
- 17** LEIF, J. (1967). Philosophie de l'éducation : inspirations et tendances nouvelles. Paris : Delagrave.
- 18** LENTIN, L. 1988. Recherche sur l'acquisition du langage. Paris : Presse de la Sorbonne Nouvelle.
- 19** L'héritage coloniaux, Mohamed BENRABAH, dans « devenir langue dominante mondiale (2009), p 51 à 73.
- 20** Livre de 3ème A.M. Alger : O.N.P.S, 2004.
- 21** OUDINA Amina Le français langue étrangère en Algérie : entre héritage linguistique et langue de communication. Université 20aout 1955 Skikda) discours du 05/07/1963
- 22** PAYET, Adrien, Comment intégrer des activités communicatives et théâtrales en cours de Français Langue Étrangère. CLE international, Paris, 2010. P.22.
- 23** QUEFFELEC, Ambroise. *Le français en Algérie : lexicale et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur, 2002.
- 24** ROBERT Jean-Pierre, Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère, Paris, Ophrys, 2008, p.156.
- 25** Roulet, E. 1973. « Pour une meilleure connaissance du français à enseigner », Le français dans le monde, n°100, pp. 22-26.
- 26** SCMIDT, Prisca, Le théâtre comme art dans l'apprentissage de la langue étrangère, CLE International, Paris, 2006. P.95.
- 27** SOREZ, Hélène, Prendre la parole. Paris : Hatier, 1995. p.5.
- 28** VERDEIL, Jean, théâtre et pédagogie. A propos du théâtre scolaire. CLE International, Paris, 1995.
- 29** VERDELHAN.B « Le français de scolarisation pour une didactique réaliste », Presses Universitaires de France, 2002.
- 30** WEINREICH-Uriel, cité par LJ-CALVET, Sociolinguistique, Ed, Puff, 1996, P.23.

### **B- Dictionnaires**

- 1** CUQ Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLE International, 2003, p.150.
- 2** Dictionnaire français Larousse, disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaire/francais/prononciation/64334>, consulté le : 2/01/19
- 3** GALISSON, R ; Coste, D, Dictionnaire de didactique des langues, France, hachette, 1976, p.208

## **C- Articles**

- 1** Boutin G « L'approche par compétences en éducation : un amalgame Paradigmatique », *Connexions* 2004/1 (no81), p. 25-41. [EN Ligne]<http://www.cairn.info/revue-connexions-2004-1-page-25.htm>
- 2** CHIBANE Rachid « *Langues et francisation de l'Algérie à l'époque coloniale : quel rôle pour l'institution scolaire coloniale ?* » Centre universitaire de Tindouf / Algérie.
- 3** FESFES, N. Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire. Toulouse : Université de Toulouse, 1994
- 4** Gauthier, R.F. & Florin, A. (2016). Que doit-on apprendre à l'école ? Savoirs scolaires et politique éducative. Rapport Terra Nova, 27 mai 2016.
- 5** <http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/BOU958.pdf>. Consulté le 28.03.2017.
- 6** <https://www.bienenseigner.com/la-pedagogie-de-projet/>
- 7** initiative francophone de la formation à distance, <http://www.ifadem.org/IMG/pdf/Fab-module-IV-corrige.pdf> consulté le 20-04-2015.
- 8** Internet : [http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist\\_geo/ResPeda/ORAL/PourquoiOral.htm](http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/PourquoiOral.htm) (site consulté le : 05/04/2014)
- 9** KALMBACH 2011:000f. <http://research.jyu.fi/phonfr/000f.html>
- 10** Samira BOUBAKOUR, « *Étudier le français ...quelle histoire !* » Université Lumière Lyon 2, France Université de Batna, Algérie [samira.boubakour@univ-lyon2.fr](mailto:samira.boubakour@univ-lyon2.fr)
- 11** ZENATI, Jamal. « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités: histoire d'un échec répété ». *Mots. Les langages du politique*, n° 74 (1 mars 2004): 137-45.

### Liste des figures

Figure 1: l'expérience des enseignants .....	64
Figure 2: l'existence du problème de la prononciation .....	65
Figure 3 : l'importance de l'oral ou l'écrit selon les avis des enseignants .....	66
Figure 4 : volume d'horaire .....	67
Figure 5 : la correction phonétique .....	68
Figure 6 : le pourcentage des difficultés.....	69
Figure 7: les sons difficiles.....	70
Figure 8 : les causes d'une mauvaise prononciation.....	72

### Liste des tableaux

Tableau 1 : combien d'expérience avez-vous dans l'enseignement?.....	63
Tableau 2 :est-ce que la prononciation pose un problème au terrain chez vos élèves?.....	64
Tableau 3 : quel est le code important dans l'enseignement du FLE?.....	66
<b>Tableau 4 : Est-ce que le volume d'horaire à l'oral est suffisant ? .....</b>	<b>67</b>
Tableau 5 : Est-ce que vous corrigez les erreurs phonétiques aux apprenants? .....	68
Tableau 6 : quel est le pourcentage des difficultés à la prononciation chez vos <b>apprenants</b> ? .....	69
Tableau 7 : quel sont les sons les plus difficiles à prononcer?.....	70
<b>Tableau 8 : quelle sont les causes de la prononciation? .....</b>	<b>71</b>

# *Annexes*

**Annexes :**

**Questionnaire destiné enseignants :**

**Question n°1 :**

Combien d'expérience avez-vous dans l'enseignement ?

b- Moins de 5ans    b- plus de 10 ans

	Moins de 5 ans	Plus de 10 ans
Combien d'expérience avez-vous ?		

**Question n°2 :**

Est-ce que la prononciation pose un problème au terrain chez vos élèves ?

a - Oui    b- non

	Oui	Non
Est-ce que la prononciation pose un problème au terrain ?		

**Question n°3 :**

Quel est le code important dans l'enseignement du FLE ?

	L'oral	L'écrit
Quel est le code important dans l'enseignement du FLE ? L'oral ou bien l'écrit ?		

**Question n° 4 :**

Est-ce que le volume d'horaire à l'oral est suffisant ?

b- Oui      b- non

	Oui	Non
Est-ce que le volume d'horaire à l'oral est suffisant ?		

**Question n°5 :**

Est-ce que vous corrigez les erreurs phonétiques aux apprenants ?

c- Parfois      b- chaque séance      c- jamais

	Parfois	Chaque séance
Est-ce que vous corrigez les erreurs phonétiques aux élèves ?		

**Question n°6 :**

Quel est le pourcentage des difficultés à la prononciation chez vos apprenants ?

b- Entre 1% à 30%      b- 30% à 50%      c- entre 50 % à 100%

Entre 1% à 30%	30% à 50%	50% à 100%
Quel est le pourcentage des difficultés à la prononciation chez vos apprenants ?		

**Question n°7 :**

Quels sont les sons les plus difficiles à prononcer ?

b- Les consonnes

b- les voyelles

	Les voyelles	Les consonnes
Quels sont les sons les plus difficiles à prononcer chez vos élèves ?		

**Question n° 8 :**

Quelles sont les causes de la prononciation ?

e- L'influence de la langue arabe.

f- Le milieu sociolinguistique.

g- La présence des sons compliqués dans la langue française.

h- Le manque de l'effort de l'élève.

L'influence de la langue maternelle	Le milieu sociolinguistique	La présence des sons difficiles dans la langue française
Le manque de l'effort de l'élève		